JANVIER 1991
À DÉCEMBRE 1995

LIVRE DES MINUTES
BAIE-SAINTE-CATHERINE

LIVRE II

MUNICIPALITÉ DE BAIE-SAINTE-CATHERINE

MÉMORANDUM

Voici le LIVRE II des minutes municipales de Baie-Sainte-Catherine – autrefois nommée Saint-Firmin – de janvier 1991 à décembre 1995 (page 967 à 1002 et 1019 à 1082). La reproduction du livre est en trois (3) parties. Les pages sont numérotées, mais avec des séquences différentes. Bien que se suivant chronologiquement, il manque certaines pages numérotées.

Avril 2018.

Monsieur Stéphane Chagnon, M.A.P.
Directeur-général / secrétaire-trésorier

Édifice municipal Albert-Boulianne
308, rue Leclerc, Baie-Sainte-Catherine, GOT 1A0
www.baiestecatherine.com

Téléphone : 418-620-5020
Télécopieur : 418-620-5021
Courriel : municipalite@baiestecatherine.com

Ici... la ZÉNitude par excellence!

INITIALES DU MAIRE at 967 cw INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

7 ième jour de décembre 1992. Assemblée régulière du Conseil municipale, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 19.00 et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Antoine Therrien
Mesdames & Messieurs les conseillers: Maurice Harvey, Albert Boulianne
Odile Imbeault, Mariette Savard, Gisèle Dallaire et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

L'ordre du jour est accepté en prenant soin de laisser le varia ouvert.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 4403	Revenu Canada Impôt	déductions	573.48$
4404	Ministère du Revenu	déductions	615.62
4405	Fabrique St-Siméon	don Sécurité Chez-nous	25.00
4406	Sogesteau Ltée	recherche en eau	7 572.00
4407	Les Extinteurs Charlevoix Inc.		40.40
4408	Ministère de l'Environnement	analyses de l'eau	105.72
4409	Les Editions Nordiques	3 parutions dans le journal	237.34
4410	Pièces d'autos Deschênes Enr.	fournitures	64.86
4411	Hydro-Québec	éclairage public	1 054.51
4412	M.R.C. DE Charlevoix	mise à jour du rôle	1 604.50
4413	Les Pétroles Irving Inc.	chauffage	57.28
4414	J.A.Guérin & Fils Inc.	fournitures	46.56
4415	Imprimerie de Charlevoix Inc.	papeterie	25.38
4416	Dicom Express	fret	6.61
4417	annulé		
4418	annulé		
4419	M. Antoine Boulianne	30 jours de chlore	210.00
4420	Garage St-Siméon Inc.	cueillette des ordures	824.21
4421	Mme Carmen Dufour	salaire du 1er nov. au 28 nov.	836.60
4422	Revenu Canada Impôt	déductions	135.75
4423	Ministère du Revenu	déductions	148.88
4424	M. Antoine Boulianne	18 heures de maintenance	126.00
4425	M. Léonidas Dufour	1 heure de maintenance	5.30

INITIALES DU MAIRE
968
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

4426	Mme Marianna Asselin	ménage et grand-ménage	185.00$
4427	annulé		
4428	Garage St-Siméon Inc.	réparation de borne-fontaine	523.42
4429	Hydro-Québec	éclairage public	1 032.97
4430	M. Antoine Therrien	indexation marie	87.02
4431	M. Maurice Harvey	indexation conseiller	28.99
4432	M. Albert Boulianne	" "	28.99
4433	Mme Odile Imbeault	" "	28.99
4434	Mme Mariette Savard	" "	28.99
4435	Mme Gisèle Dallaire	" "	28.99
4436	M. Raymond Savard	" "	28.99
4437	Mme Gisèle Dallaire	achats divers	42.00

Rés. no 74-92 Il est proposé,
que les minutes des assemblées du 2 novembre et celles du 1 er décembre soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 75-92 Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 76-92 Suite à une réunion qui s'est tenue le 11 novembre la résolution suivante est ratifiée:
Il est proposé par Odile Imbeault,
secondé par Gisèle Dallaire,
que l'article no 2 du règlement no 52 soit changé et se lise désormais comme suit:

Le Conseil décrète une dépense n'excédant pas une dépense de 62,500$ selon les estimés en annexe, et approprie à même le fond général un montant de 20,992$ représentant la subvention du Ministère des Affaires municipales dans le cadre du programme PAIRA et pour le reste décrète un emprunt par billet de l'ordre de 42,000$ pour une période de 5 ans.

Accepté à l'unanimité.

RÉs. no 77-92 Il est proposé par Odile Imbeault,
secondé par Maurice Harvey,
que la Municipalité accepte de s'occuper de l'entretien d'hiver du terrain devant servir au point de service du CLSC pour une période de 5 ans. Le contrat sera indexé de 200.$ par année. Advenant que ce projet ne se

INITIALES DU MAIRE
969
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

réalise pas, la municipalité se réserve le droit de reviser sa position.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 78-92 Le Conseil Municipal de Baie Ste-Catherine, donne son appui à la Ligue des Citoyens de St-Tite-des-Caps dans sa démarche auprès du Ministère des Transports concerannt leur demande de réfection de la route 138.

Nous désirons appuyer ce dossier car il nous concerne tous et il apparaît que la route 138, qui est l'artère principal de Charlevoix et de la Côte Nord, devrait être une priorité dans les projets du Ministère.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 79-92 Il est proposé par Gisèle Dallaire,
secondé par Maurice Harvey,
que la Municipalité approuve l'étude d'un lien routier entre Petit-Saguenay et Baie Ste-Catherine.

C'est un projet qui nous tient à coeur depuis de nombreuses années et nous sommes heureux de constater que des organismes acceptent de s'impliquer dans ce dossier. Nous croyons que les résultats de cette étude s'avèreront positifs.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 80-92 Il est proposé par Maurice Harvey,
secondé par Mariette Savard,
que Messieurs Léo Dallaire et Jérôme Savard soient nommés MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 81-92 Il est proposé par Gisèle Dallaire,
secondé par Albert Boulianne,
que Madame Odile Imbeault soit nommée MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME.

Accepté à l'unanimité

INITIALES DU MAIRE
AT
970
CA
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité de Baie Ste-Catherine doit adopter un règlement de Permis & Certificats conforme à son plan d'urbanisme.

ATTENDU QU'un projet de règlement de Permis & Certificats a été adopté par résolution le 2 Novembre 1992.

ATTENDU QU'une assemblée de consultation publique portant sur le projet de règlement de Permis & Certificats a eu lieu le 1er décembre 1992.

ATTENDU QU'un avis de motion présentant ce règlement a été préalablement donné à la séance du 13 Octobre 1992.

Rés. no 82-92

Règlement no 48
Permis & Certificats

IL EST PROPOSÉ PAR:

Gisèle Dallaire

APPUYÉ PAR:

Albert Boulianne

et résolu unanimement,

que le règlement numéro 48 apparaissant au livre des règlements de la municipalité concernant les permis et certificats soit adopté comme si ici au long récité.

Accepté à l'unanimité.

Changements apportés à l'assemblée du 1er février 1993

Antoine Thérrien Maire
C.W. sec-trés

~~Article 1~~

~~Le présent règlement porte le titre de "REGLEMENT NUMÉRO 48 INTITULÉ " RÈGLEMENT DE Permis & Certificats "~~

~~Article 2~~

~~Le règlement décrit à l'article précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était tout au long récité.~~

~~Article 3~~

~~Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.~~

~~Accepté à l'unanimité.~~

INITIALES DU MAIRE AT
971
INITIALES DU SEC.-TRÉS. CD

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité de Baie Ste-Catherine doit adopter un règlement de Zonage conforme à son plan d'urbanisme.

ATTENDU QU'un projet de règlement de Zonage a été adopté par résolution le 2 novembre 1992.

ATTENDU QU'une assemblée de consultation publique portant sur le projet de règlement de Zonage a eu lieu le 1er décembre 1992.

ATTENDU QU'un avis de motion présentant ce règlement a été préalablement donné à la séance du 13 Octobre 1992.

Rés. no 83-92

Zonage

IL EST PROPOSÉ PAR:

Mariette Savard

APPUYÉ PAR:

Maurice Hurray

ET RÉSOLU UNANIMEMENT,

que le règlement numéro 49 apparaissant au livre des règlements de la municipalité concernant le zonage soit adopté comme si ici au long récité.

Accepté à l'unanimité.

Article 1

Le présent règlement porte le titre de "RÈGLEMENT NUMÉRO 49 INTITULÉ " REGLEMENT DE Zonage "

A Tremblay
Carmen Dufour
sec-trés

Article 2

Le règlement décrit à l'article précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était tout au long récité.

Article 3

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Accepté à l'unanimité.

****

INITIALES DU MAIRE
AT
972
CH
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité de Baie Ste-Catherine doit adopter un règlement de Lotissement conforme à son plan d'urbanisme.

ATTENDU QU'une assemblée de consultation publique portant sur le projet de règlement de Lotissement a eu lieu le 1er décembre 1992.

ATTENDU QU'un avis de motion présentant ce règlement a été préalablement donné à la séance du 13 Octobre 1992.

Rés. no 84-92

IL EST PROPOSÉ PAR:
Odile Imbeault

APPUYÉ PAR:
Raymond Savard

et résolu unanimement,

que le règlement numéro 50 apparaissant au livre des règlements de la municipalité concernant le lotissement soit adopté comme ci ici au long récité.

Accepté à l'unanimité.

Article 1

~~Le présent règlement porte le titre de "REGLEMENT NUMÉRO 50~~

INTITULÉ " RÈGLEMENT DE Lotissement "

A.T. maire
Carmen Dufour
sec.-trés

Article 2

Le règlement décrit à l'article précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était tout au long récité.

Article 3

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Accepté à l'unanimité

****

INITIALES DU MAIRE GT
973
INITIALES DU SEC.-TRÉS. CD

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité de Baie Ste-Catherine doit adopter un règlement de construction conforme à son plan d'urbanisme.

ATTENDU QU'un projet de règlement de construction a été adopté par résolution le 2 Novembre 1992.

ATTENDU QU'une assemblée de consultation publique portant sur le projet de règlement de construction a eu lieu le 16e décembre 1992.

ATTENDU QU'un avis de motion présentant ce règlement a été préalablement donné à la séance du 13 Octobre 1992.

Rés. no 85-92

IL EST PROPOSÉ PAR:
Albert Barbeau

APPUYÉ PAR:
Mariette Savard

Et résolu unanimement,

que le règlement numéro 51 apparaissant au livre des règlements de la municipalité concernant la construction soit adopté comme ci ici au long récité.

Accepté à l'unanimité.

~~Article 1~~

Le présent règlement porte le titre de "RÈGLEMENT NUMÉRO 51 INTITULÉ " RÈGLEMENT DE Constructions "

GT Maire
Carmen Dufour
sec-trés

Article 2

Le règlement décrit à l'article précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était tout au long récité.

Article 3

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

~~Accepté à l'unanimité~~

****

INITIALES DU MAIRE
974
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité de Baie Ste-Catherine doit adopter un règlement de Plans d'aménagement d'ensemble conforme à son plan d'urbanisme.

ATTENDU QU'un projet de règlement de Plans d'Aménagement d'ensemble a été adopté par résolution le 2 Novembre 1992

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation portant sur le projet de règlement de Plans d'Aménagement d'ensemble a eu lieu le 1er décembre 1992.

ATTENDU QU'un avis de motion présentant ce règlement a été préalablement donné À LA SÉANCE DU 13 Octobre 1992

Rés. no 86-92

IL EST PROPOSÉ PAR:
Odile Thibeault

APPUYÉ PAR:
Maurice Harvey.

Et résolu unanimement,

que le règlement no 53 apparaissant au livre des règlements de la municipalité concernant les Plans d'Aménagement d'Ensemble, soit adopté comme ci ici au long récité.

Adopté à l'unanimité.

~~Article 1~~

Le présent règlement porte le titre de "RÈGLEMENT NUMÉRO 53 INTITULÉ " RÈGLEMENT DE Plans d'Aménagement d'ensemble.

A. Tanguay
Carmen Dufour
sec-trés

Article 2

Le règlement décrit à l'article précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était tout au long récité.

Article 3

~~Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.~~

Accepté à l'unanimité

****

INITIALES DU MAIRE A T
975
INITIALES DU SEC.-TRÉS. C.L

ATTENDU QUE le Conseil de la Municipalité de Baie Ste-Catherine doit adopter un règlement de P.I.I.A conforme à son plan d'urbanisme.

ATTENDU QU'un projet de règlement de P.I.I.A a été adopté par résolution le 2 Novembre 1992.

ATTENDU QU'une assemblée de consultation publique portant sur le projet de règlement de P.I.I.A a eu lieu le 1er décembre 1992.

ATTENDU QU'un avis de motion présentant ce règlement a été préalablement donné à la séance du 13 Octobre 1992.

Rés. no 87-92

IL EST PROPOSÉ PAR:
Raymond Savard

APPUYÉ PAR:
Gisèle Dallaire

Et résolu unanimement,

que le règlement no 54 apparaissant au livre des règlements de la municipalité concernant les Plans d'Implantation et d'Intégration architecturale soit adopté comme ci ici au long récité.

Adopté à l'unanimité

Article 1

Le présent règlement porte le titre de "RÈGLEMENT NUMÉRO 54 INTITULÉ " RÈGLEMENT DE Plans d'Implantation et d'Intégration Architecturale "

G.P. Maire
Carmen Dufour sec-trés

Article 2

Le règlement décrit à l'article précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était tout au long récité.

Article 3

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Accepté à l'unanimité

INITIALES DU MAIRE
976
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

L'assemblée est terminée à 20.30

Antoine Thernier maire
Carmen Dufour sec-trés

****

INITIALES DU MAIRE
AT
977
CW
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

17 ième jour de décembre 1992. Assemblée spéciale du Conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances soit dans la salle municipale à 19.00 et suivant l'avis de convocation qui a été envoyé aux membres le 11 décembre 1992.

Sont présents: Monsieur le Maire Antoine Therrien,
Mesdames & Messieurs les conseillers: Maurice Harvey, Albert Boulianne, Odile Imbeault, Gisèle Dallaire et Raymond Savard.

Tous formant quorum

Le but de cette assemblée est:

Présentation et acceptation des prévisions budgétaires pour l'année 1993

Rés. no 88-92

Il est proposé par Maurice Harvey,
secondé par Albert Boulianne,

que les prévisions budgétaires soient acceptées tel que présentées, et que le taux de taxes foncières pour l'année 1993 soit fixé à 1.58$ du cent dollars d'évaluation. Cette taxe comprend la taxe pour la police.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 19.45

Antoine Therrien Maire
********** Laurence Dufour sec.-trés

INITIALES DU MAIRE
978
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

28 ième jour de décembre 1992. Assemblée spéciale du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 19.00 et suivant l'avis de convocation qui a été envoyée aux membres le 22 décembre 1992.

Les buts de cette assemblée sont les suivants:

1.- Donner un mandat aux arpenteurs-géomètres pour préparer plan et description technique de la zone territoriale

2.- Demander au Ministre des Affaires Municipales, la prolongation de nos limites

3.- Règlement no 52. Annuler la résolution no 76-92 et passer une nouvelle résolution pour décréter un emprunt de 41,508$

Sont présents: Mme la pro-maire Odile Imbeault
Mesdames & Messieurs les conseillers: Maurice Harvey, Albert Boulianne, Mariette Savard, Gisèle Dallaire et Raymond Savard.

Mme Carmen Dufour secrétaire-trésorière était aussi présente.

Rés. no 89-92 Il est proposé par Maurice Harvey,
que la municipalité requière les services de l'arpenteur-géomètre Monsieur Raymond Guérin de Chicoutimi, pour nous préparer, plan et description technique concernant les limites territoriales possibles pour notre municipalité.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 90-92 Sujet: MODIFICATION DES LIMITES TERRITORIALES

ATTENDU QUE la municipalité est bornée par la Rivière Saguenay et le Fleuve Saint-Laurent;
ATTENDU QUE les municipalités dont le territoire est limité par une étendue d'eau ont jusqu'au 31 décembre 1992 pour transmettre au Ministre

INITIALES DU MAIRE
979
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

des Affaires Municipales, une demande pour modifier leurs limites territoriales aquatiques;

ATTENDU QUE la municipalité a requis l'arpenteur-géomètre Raymond Guérin afin qu'il prépare une description technique et un plan du nouveau territoite aquatique désiré;

ATTENDU QUE la description et le plan ont été remie à jour par l'arpenteur-géomètre Raymond GUérin, les documents étant joints à la présente;

ATTENDU QUE la municipalité requiert du ministre cette modification de l'étendue de leur juridiction en vue:

a) de l'application de la règlementation municipale sur l'ensemble du nouveau territoire aquatique proposée (îles comprises)

b) d'un meilleur contrôle du développement de ce secteur

c) de la protection de l'environnement de ce territoire aquatique proposée

d) d'un meilleur contrôle des embarcations et des passages d'eau.

PAR CONSÉQUENT,

Il est résolu d'adresser au Ministre des Affaires Municipales une demande en vue d'étendre la juridiction du conseil municipal sur le nouveau territoire aquatique tel qu'il apparaît au plan et description technique produit par l'arpenteur-géomètre Raymond Guérin.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 91-92

Il est proposé,

que la résolution no 76-92, soit modifiée et qu'elle se lise désormais comme suit:

Le conseil décrète une dépense n'excédant pas un montant de 62,500$ selon les estimés en annexe et approprie à même le fond général un montant de 20,992$ représentant la subvention du Ministère des Affaires municipales dans le cadre du programme PAIRA et pour le reste décrète un emprunt par billet de l'ordre de 41 508$ pour une période de 5 ans.

Accepté à l'unanimité.

INITIALES DU MAIRE
980
INITIALES DU SEC.-TRÉS

Rés. no 92-92

Il est proposé,

qu'une précision soit apporté à l'article 9-B du règlement no 52 à savoir:

sera exigé de tout propriétaire, situé dans le secteur (déterminé en liséré rouge) une taxe suffisante afin de pourvoir au paiement de 75% des échéances annuelles en capital et intérêts coformément au tableau annexé au présent règlement.

Cette compensation sera établie de la façon suivante:

Le montant d'une "UNITÉ" est établie en divisant l'échéance annuelle comprenant capital plus intérêts par le nombre total d'unité.

	unité
Résidentiel	1
2 ième unité de logement	0.5
Établissement d'enseignement	1
Maison de chambres	2
Hotel, motel	3
Caisse populaire ou tout autre logement similaire	1
Autre commerce non spécifié	1.5

Accepté à l'unanimité

L'assemblée est terminée à 19.30

Antonio Perreault maire
Carmen Dufour sec.-trés

****

INITIALES DU MAIRE
981
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

11 ième jour de janvier 1993. Assemblée régulière du conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 19.00 et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Antoine Therrien
Mesdames & Messieurs les conseillers: Maurice Harvey, Albert Boulianne, Odile Imbeault, Mariette Savard, Gisèle Dallaire et Raymond Savard.

Mme Carmen Dufour sec.-trés. était aussi présente.

L'ordre du jour est accepté en prenant soin de laisser le varia ouvert.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 4938	Mme Carmen Dufour	achats divers	$ 287.81
4939	Marché Hovington Inc.	fournitures	$ 161.71
4940	Mme Carmen Dufour	frais de poste	70.50
4941	Les Editions du 7e jour Inc.	avis public	61.20
4942	Marché Hovington	gas et fournitures	91.34
4943	Petite Caisse		74.40
4944	Dicom Express	courrier rapide	19.83
4945	Bell Canada	téléphone	181.13
4946	Imprimerie de Charlevoix	papeterie	6.60
4947	M. Antoine Boulianne	31 jours de chlore	217.00
4948	Garage St-Siméon Inc.	cueillette des ordures	824.21
4949	Garage St-Siméon Inc.	location d'un conteneur	111.28
4950	M.R.C. de Charlevoix	Quote-Part	2 526.00
4951	Sogesteau Ltée	balance sur recherche	1 872.50
4952	Les Publications F.M. Ltée	abonnement du Code Mun.	32.10
4953	Garage St-Siméon Inc.	contrat de meige	4 622.34
4954	Mme Carmen Dufour	salaire du 29 nov. au 2 Janv.	1 045.75
4955	M. Antoine Boulianne	permis de rénovation	400.00
4956	M. Antoine Boulianne	77 hres de maintenance + voyage, tél.	519.58
4957	Mme Carmen Dufour	Voyage spécial à Chi le 29/12/92	91.20
4958	Mme Carmen Dufour	développement photos	80.70

INITIALES DU MAIRE
982
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

4959	Hydro-Québec	éclairage public	1 054.51$
4960	Hydro-Québec	salle & bâtisse du chlore	273.12
4961	Ministère du Revenu	DAS	227.83
4962	Revenu Canada IMpôt	DAS	215.91

Rés. no 1-93

Il est proposé,

que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité

JOURNÉE RÉFÉRENDAIRE
5 JANVIER 1993

Suite à la journée référendaire qui s'est tenue pour l'approbation de nos règlements: no 48 PERMIS ET CERTIFICATS
no 49 ZONAGE
no 50 LOTISSEMENT
no 51 CONSTRUCTION

Le résultat de la journée est le suivant:

Il n'y a eu personne qui s'est enregistrée contre l'adoption des règlements ci-haut mentionnés, durant la journée du 5 janvier 1993.

Rés. no 2-93

Suite à la lettre envoyée par la Pourvoirie Ça Mord concernant la taxation de 40.00$ pour leurs ordures ménagères,

IL est proposé,

que la demande d'exemption de cette taxe soit refusée, étant donné qu'à notre connaissance, il n'y a aucune demande de permis qui a été délivrée pour l'exploitation d'un site d'enfouissement à cet endroit. Pour le moment la taxe au montant de 40.$ est toujours exigible pour l'année 1992.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 3-93

Il est proposé,

que la demande de l'Oeuvre des Loisirs de Baie Ste-Catherine soit refusée, faute de disponibilité dans le budget municipal.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 4-93

Il est proposé,

que le compte de la Firme F. Gilbert Ltée, soit refusé pour le moment. La calvette n'a pas été débouchée, l'asphalte dans la côte a été plus ou moins faite correctement et les arbres qui devront être otés près de la

INITIALES DU MAIRE
983
INITIALES DU SEC.-TRÉS

près de la rivière, le seront-ils comme l'exige le Ministère de l'Environnement? Pour toutes ces raisons, nous croyons qu'il est sage de retenir le montant de 3,400$ en garantie et dès que le tout sera en bon état et à la satisfaction du conseil nous nous ferons un devoir de règler.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 5-93

DÉCLASSEMENT DES CHEMINS

Il est proposé par Gisèle Dallaire,
secondé par Odile Imbeault,

que la Municipalité demande au Ministère des Transports, le déclassement des chemins de la colonisation.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 6-93

RETEINER POUR L'ANNÉE 1993

Il est proposé par Maurice Harvey,
secondé par Albert Boulianne,

que les services de Monsieur François Bouchard avocat, soient retenus pour une autre année (reteiner) au prix de 1 200$ plus les taxes pour l'année 1993.

Accepté à l'unani mité

Rés. no 7-93

PRO-MAIRE

Il est proposé par Odile Imbeault,
secondé par Gisèle Dallaire,

que Monsieur Raymond Savard soit nommé pro-maire pour une période de trois mois.

Accepté à l'unanimité

L'assemblée est terminée à 19.30

Antoine Pharand maire
Carmen Dufour sec-trés

****

INITIALES DU MAIRE
984
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

1 er jour de février 1993. Assemblée régulière du Conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 19.00 et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Antoine Therrien,
Mesdames et Messieurs les conseillers: Maurice Harvey, Albert Boulianne, Odile Imbeault, Mariette Savard, Gisèle Dallaire et Raymond Savard.

Mme Carmen Dufour sec.-trés. était aussi présente.

L'Ordre du jour est accepté en prenant soin de laisser le varia ouvert.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 4963	Les Pétroles Irving Inc.	chauffage	$ 249.43
4964	Dicom Express	courrier spécial	30.74
4965	Imprimerie de Charlevoix Inc.	papeterie	86.40
4966	Centre Hospitalier de Charlevoix	Analyses de l'eau	29.55
4967	annulé		
4968	Bell Canada	téléphone	142.77
4969	Welleston Bouchard Ltée	assurances	1205.77
4972	M. Antoine Boulianne	17 hres de maintenance	115.43
4973	Mme Carmen Dufour	salaire du 3 janvier au 29 janv.	880.04
4974	Garage Saint-Siméon Inc.	entretien d'hiver	2311.17
4975	Garage Saint-Siméon Inc.	cueillette des ordures	824.21
4976	Revenu Canada Impôt	déductions	164.13
4977	Ministère du Revenu	Déductions	197.29
4978	Garage DCO Dufour	inspection camion à incendie	123.50
4979	M. Antoine Boulianne	31 jours de chlore	217.00

Rés. no 8-93

Il est proposé,
que les minutes des assemblées du 1 déc.17 déc. du 18 déc. et celles du 11 janvier soient acceptées tel que présentées et des changements demandés par les membres du conseil soient apportés à la séance du 7 décembre 1992 et que les minutes soient aussi approuvées.

Accepté à l'unanimité,

INITIALES DU MAIRE
1985
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Rés. no 9-93 Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 10-93 Il est proposé,

que la demande de Monsieur Réal Savard, concernant une exemption de taxes relative à la rénovation effectuée à sa maison et se rapportant au règlement no 46 de la Municipalité de Baie Ste-Catherine soit refusée étant donné qu'elle ne rencontre pas le montant minimum de $ 50,000.$

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 11-93 Il est proposé par Maurice Harvey,
secondé par Mariette Savard,

que les taxes de service soient imposées comme suit pour l'année 1993:

Taxe spéciale: 60.00$ par propriétaire
Taxe d'aqueduc: 200.00$ par propriétaire
Taxe de vidanges: 60.00$ par usagé

Taxe d'aqueduc commerciale: double
deviadanges commerciale: double

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 12-93 Il est proposé,

qu'une demande soit faite à la Régie des Véhicules automobile pour que nos pompiers aient la classe nécessaire pour la conduite du camion-incendie.

Accepté à l'unanimité.

Mention faite: Décision du zonage agricole concernant M. Jean-Louis Ouellet.

L'assemblée est terminée à 19.45

Maurice Harvey
Réal Savard, sec. trés.

****

INITIALES DU MAIRE
986
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

1 er jour de mars 1993. Assemblée régulière du conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 19.00 p.m. et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Antoine THerrien
Mesdames & Messieurs les conseillers:
Maurice Harvey, Albert Boulianne, Odile Imbeault, Mariette Savard, Gisèle Dallaire et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

L'ordre du jour est accepté en prenant soin de laisser le varia ouvert

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 4980	Ministère du Revenu	diff. sur déductions 1992	376.74$
4981	Revenu Canada Impôt	" " "	86.35
4982	C.S.S.T	balance pour 1992	142.59
4983	M. Joseph Laprise	achat de timbres	143.55
4984	Les Editions du 7e jour Inc.	avis public	55.64
4985	J.A.Guérin & Fils Inc.	fournitures diverses	60.63
4986	Bell Canada	téléphone	139.88
4987	Pièces d'autos Deschênes	fournitures	51.03
4988	Hydro-Québec	éclairage public	1054.51
4989	Les Pétroles Irving Inc.	chauffage	135.50
4990	M. Antoine Therrien	dépenses de voyage	95.42
4991	Mme Carmen Dufour	salaire du 31janv. au 27 février	880.04
4992	M. Antoine Boulianne	28 jours de chlore	196.00
4993	M. Antoine Boulianne	58 hres de maintenance	390.55
4994	M. Martial Asselin	35 hres de maintenance	176.88
4995	M. Denis Asselin	23 hres de maintenance	116.78
4996	M. André Asselin	26.5 hres de maintenance	134.31
4997	Garage St-Siméon Inc.	cueillette des ordures	825.21
4998	Garage St-Siméon Inc.	Entretien d'hiver	2311.17
4999	Centre Hospitalier de Charlevoix	analyses de l'eau	19.70
5000	Laberge & Guérin arpenteurs-géomètres		1001.52
5001	M.R.C. de Charlevoix-Est	comptes de taxes	235.60
5002	Ministère de l'Environnement	analyses d'eau	411.74

Chèque 5003	Imprimerie de Charlevoix papeterie	16.42$
5004	Les Ent. Cap-à-l'Aigle Inc. dégelage de l'eau	1 446.64
5005	Les Pétroles Irving Inc. chauffage	135.50
5006	Urbatique Inc. # 004331- 004372	819.30
5007	Ministère du Revenu	96.51

Rés. no 13-93 Il est proposé,
que les minutes de l'assemblée du 1er février soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 14-93 Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 15-93 Il est proposé,
que le compte reçu de la M.R.C. concernant les honoraires comptables vs Mont Grands-Fonds soit refusé.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 16-93 Il est proposé,
qu'une lettre d'appui soit envoyée au Deputé de Charlevoix, pour lui prouver notre solidarité dans les revendications faite par la Corporation de Développement Industriel de Charlevoix-Est inc. pour les coupures dans l'enveloppe budgétaire du programme d'aide au développement économique des régions (PADER) du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 17-93 Il est proposé,
que les revendications de non-paiement faites par la Pourvoirie Ca Mord concernant la taxe de vidanges 1992 soient refusées et que la taxe demeure encore exigible.

Accepté à l'unanimité

INITIALES DU MAIRE
988
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Rés. no 18-93

Il est proposé,
qu'une demande soit faite à la Caisse Populaire pour que la marge de crédit soit porté de 15,000.$ à 25,000.$

Accepté à l'unanimité

Rés. no 19-93

Il est proposé par Maurice Harvey,
secondé par Odile Imbeault,
qu'une demande soit faite à la Caisse populaire de Baie Ste-Catherine, pour que la balance sur prêt que nous devons (30,000$) soit financé pour une autre période de 12 mois. Cette demande est rétroactive à la fin de novembre 1992.

Accepté à l'unanimité.

L,assemblé est terminée à 18.30

Maurice H. Harvey
Eve Savard, sec.trés.

****

INITIALES DU MAIRE
989
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix.

5 ième jour d'avril 1993. Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 19.00 et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Antoine Therrien
Mesdames & Messieurs les conseillers:
Maurice Harvey, Albert Boulianne
Odile Imbeault, Mariette Savard
Gisèle Dallaire et Raymond Savard. Tous ofrmant quorum

Mme Carmen Dufour, sec.-trés. était aussi présente.

L'ordre du jour est accepté en prenant soin de laisser le varia ouvert.

Présentation des comptes pour acceptation:

Chèque no 5008	Monsieur Raymond Savard	Voyage à Chi. 304 kilo	$ 91.20
5009	Petite Caisse		71.20
5010	S.A.A.Q.	Immatriculation camion à incendie	273.00
5011	Ministère du Revenu	déductions	202.90
5012	Centre des Données fiscales	déductions	217.07
5013	Petite Caisse		72.98
5014	annulé		
5015	Hydro-Québec	éclairage & chauffage	694.95
5016	M. Alain Hovington	remplissage de bonbonnes	48.00
5017	Le Spécialiste du paterre	balance du projet	82.05
5018	Imprimerie de Charlevoix	papeterie	28.31
5019	Bell Canada	téléphone	119.59
5020	Marché Hovington	gas et fournitures	219.85
5021	Municipalité de Saint-Siméon	location de scie	50.00
5022	M. Michel Tremblay	temps d'hommes pour bris d'aqueduc	126.00
5023	Westburne Ltée	pièces d'aqueduc	367.83
5024	annulé		
5025	MacDonald & Fils Inc.	achat de pompe chlorinateur	456.03
5026	Béton Dallaire Ltée	3 hres camion à neige (Pont)	200.30
5027	Centre Hospitalier de Charlevoix	analyse	9.85

INITIALES DU MAIRE
990
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

5028	J. A. Guérin & Fils Inc.	fournitures	101.46
5029	M. Paul-Etienne Foster	ouverture de fossès	286.00
5030	Cain. Wells Avocats	reteiner 1992	1724.50
5031	Urbatique Inc.	frais professionnels	2336.88
5032	Les Ent. Lucien Dufour Enr.	loader-camion-sable	1655.13
5033	M. Antoine Boulianne	19 1/2 hres de maintenance + voyage	176.10
5034	Les Pétroles Irving Inc.	chauffage	210.52
5035	Horik Logistique	papeterie	40.39
5036	Hydro-Québec	éclairage public	2 018.61
5037	Hydro-Québec	bâtisse du chlore	161.86
5038	Biblio Région de Québec	cotisation	756.88
5039	Boivin & Gauvin Inc.	fournitures pour pompiers	204.54
5040	C.S.S.T.	assurances	707.50
5041	Consultants B.P.R.	frais professionnels	2321.00
5042	M. Antoine Boulianne	31 jours de chlore	217.00
5043	Garage Saint-Siméon Inc.	cueillette des ordures	824.21
5044	Garage Saint-Siméon Inc.	entretien d'hiver	2311.17
5046	M. Joseph Laprise	achat de timbres	47.85
5045	Mme Carmen Dufour	salaire du 28 fév. au 3 avril	1 100.05
5047	M. Antoine Therrien	dépenses de repas 6/04/93	85.00
5048	Revenu Canada Impôt	déductions	194.45
5049	Ministère du Revenu	déductions	184.34
5050	Poitras, Lavigueur Courtiers d'ass.	cautionnement sec.	150.00

Rés. no 20-93 Il est proposé,

que les minutes du 1 er mars soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 21-93 Il est proposé,

que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 22-93 Il est proposé,

que la Municipalité de Baie Ste-Catherine appuie le projet d'Ecole Secondaire Privée Mixte Notre-Dame de Nazareth, de POinte-au-Pic. Ce projet se veut une alternative à l'Ecole Publique actuelle.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 23-93

CONTRIBUTION À LA SECURITÉ

Il est proposé,

que la demande faite par Le Festival des Transporteurs Routiers de Charlevoix, à l'effet d'installer un panneau publicitaire pour sensibiliser les conducteurs de véhicules lourds à la prudence soit acceptée par les dirigeants municipaux et que nous souscrivions un montant de $187.44 payable en deux versements sur une période de deux ans.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 24-93

PLAN DES MESURES D'URGENCE

ATTENDU le dépôt au Conseil du plan d'intervention préparé conjointement pour la municipalité et la direction générale de la Sécurité civile.

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de ce plan et s'en déclare satisfaisant.

Il est proposé par M. Maurice Harvey,
appuyé par Mme Mariette Savard,

Que ce plan d'intervention soit adopté et soit utilisé au besoin en situation, surtout en cas de tremblements de terre.

Qu'il en soit remis copie à chacun des responsables des services municipaux identifiés dans ce plan.

Adopté à l'unanimement

Rés. no 25-93

Il est proposé,

que suite à la lettre de Monsieur Georges-Albert Tremblay, dans laquelle, il revendique le paiement de la taxe des vidanges, le conseil municipal maintient l'application de cette taxe et exige le paiment.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 26-93

Il est proposé,

que Monsieur Antoine Boulianne soit nommé garde-feu municipal pour l'année 1993.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 27-93

Il est proposé,

que le budget de 14 600.$ présenté par la Firme SOGESTEAU soit accepté et que cette dernière soit engagée pour effectuer les tests de captage.

Accepté à l'unanimité.

INITIALES DU MAIRE
992
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Rés. no 28-93 Suite à la demande de la Société des Traversiers du Québec, concernant la cueillette des des vidanges du quai,

Il est proposé,

que la Municipalité accepte d'offrir le service des vidanges, à raison de la fréquece déjà établit, au prix de 1400$ plus les taxes en vigueur, pour une période de 1 an.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 29-93 Il est proposé,

que les services de la Firme B.P.R. soient retenus pour continuer dans la recherche en eau souterraine. Dossier remontant à plusieurs années.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 30-93 Il est proposé par Mme Odile Imbeault,
secondé par Albert Boulianne,

que le Maire et la secrétaire-trésorière soient autorisés à signer la convention avec Cain, Wells, avocats, pour l'année 1993.

Accepté à l'unanimité.

Sujets discutés:
Etude du potentiel de développement touristique
Projet de rencontre avec M. Mme Jean-Louis Ouellet

AVIS DE MOTION Monsieur Maurice Harvey donne AVIS DE MOTION à l'effet de la présentation d'un règlement pour le maintien, l'ordre et la paix.

L'assemblée est terminée à 20.15

Maurice H. Harvey
Eve Seward, sec. trés.

****

Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

3 ième jour de mai 1993. Assemblée régulière du conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 19.00 et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Antoine Therrien,
Mesdames & Messieurs les conseillers: Maurice Harvey, Albert Boulianne
Odile Imbeault, Mariette Savard, Gisèle Dallaire et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

L'ordre du jour est accepté en prenant soin de laisser le varia ouvert.

Présentation des comptes pour acceptation:

5051	Le Festival des Transporteurs Routiers	Cotisation	$ 93.72
5052	Les Pétroles Irving Inc.	Chauffage	281.26
5053	L.P. Tanguay Ltée	Achat de Chlore	460.07
5054	Centre Hospitalier de Charl.	Analyse d'eau	9.85
5055	S.Q.A.E.	Assainissement des eaux	1605.43
5056	M. Guy Perron	Location de machinerie	133.54
5057	Bell	Téléphone	136.85
5058	Garage St-Siméon Inc.	Cueillette des Ordures	824.21
5059	Garage St-Siméon Inc.	Fin du contrat entretien de neige	2311.15
5060	M. Antoine Boulianne	31 jours de Chlore	217.00
5061	Dicom Express	Courrier Spécial	55.18
5062	M. Antoine Therrien	Frais Repas	30.00
5063	Mme Carmen Dufour	Salaire du 4 avril au 1er mai 1993	880.04
5064	M. Antoine Boulianne	18 1/2 heures de maintenance	129.50
5065	Westburne Québec Inc.	Pièces d'aqueduc	275.46
5066	Hydro-Québec	Eclairage public	2030.40
5067	Corporation Mun. Paroisse St-Siméon	Chalets taxes de vidanges	588.00
5068	Poitras Lavigueur C.A.	Assurance pompier	381.50
5069	Fabrique St-Firmin	Don pour souper	100.00
5070	Mlle Dianne Dufour	Compensation pour services	150.00

Rés. no 31-93

Il est proposé,
que les minutes du 5 avril soient acceptées telque lecture faite.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 32-93

Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 33-93

Il est proposé,
qu'un appui soit donné au Mouvement Action-Chômage pour qu'il soit financé par le MACC

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 34-93

Il est proposé,
que la demande de financement des honoraires comptables du comité régional du Mont Grand-Fond soit refusé.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 35-93

Il est proposé,
que les Etats Financiers pour l'année 1992 soit accepté tel que demandé.

Accepté à l'unanimité.

Repères géodésiques: Nous nous pencherons sur l'entente pour l'entretien du réseau géodésique.

REGLEMENT

REGLEMENT NO 56

****

LE MAINTIEN DE LA PAIX ET DU BON ORDRE

Rés. no 36-93

****

Article 1: Le présent règlement portera le titre de:
"REGLEMENT CONCERNANT LE MAINTIEN DE LA PAIX ET DU BON ORDRE"

Article 2: Le présent règlement a pour but de permettre à notre corporation municipale d'assurer la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général et l'amélioration de la municipalité, et ce, en tenant compte des lois du Canada et du Québec et du Code Municipal en général.

INITIALES DU MAIRE
995
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Article 3: Tous bruits, troubles ou réunions tumultueuses sont par le présent règlement, défendus dans les limites de la minicipalité, et toute personne faisant quelque bruit, désordre ou trouble, ou faisant partie de quelque réunion tumultueuse, dans les limites de la municipalité encourra les pénalités ci-après prévues.

Article 4: Il est défendu à toute personne de se tenir sur la rue ou près de la rue pour arrêter ou tenter de faire arrêter les véhicules automobiles dans le but de vendre ou d'offrir en vente quoi que ce soit aux conducteurs ou occupants de ces véhicules, ou de les solliciter.

Article 5: Il est défendu d'afficher, de faire ou d'écrire des placards, peintures, dessins ou écrits indécents, sur les maisons, les murs, les clôtures, les chemins ou places publiques.

Articles 6: Conformément aux pouvoirs qui lui sont accordés par l'article 490, paragraphe 1 du Code Municipal et par l'article 547 du même Code, le conseil interdit, par les présentes, les activités suivantes, qu'il déclare nuisances publiques, à savoir l'activité de:

a) quiconque, par ou à l'occasion de l'exploitation de son commerce fait ou laisse faire un bruit excessif ou insolite de nature à troubler la paix et la tranquilité du voisinage;

b) quiconque est propirétaire, locataire ou occupant d'un édifice, d'une maison d'habitation ou d'une partie quelconque d'un édifice ou d'une maison d'habitation, ou en a la charge, la surveillance ou la direction et permet ou souffre qu'il se fasse entre minuit et huit heures du matin, dans ledit édifice ou maison d'habitation ou sur les terrains ou les dépendances de cesdits édifices ou maison d'habitation, des jeux, des amusements ou des réjouissances causant un bruit excessif ou insolite, de nature à nuire au bien-être, au confort et au repos des personnes du voisinage.;

c) quiconque est propriétaire, locataire ou occupant d'un édifice ou d'une maison d'appartements, d'une conciergerie, ou en ayant la charge ou la direction, permet ou souffre qu'il soit fait usage entre minuit et huit heures du matin d'un radio, d'un phonographe, d'un piano automatique, ou d'un autre instrument ou appareil propre à causer un bruit excessif ou insolite nuisant au bien-être, au confort ou au repos des personnes du voisinage.

Article 7: Toute contravention au présent règlement rend le délinquant passible d'une amende avec ou sans frais, et à défaut du paiement immédiat de ladite amende, avec ou sans frais, selon le cas, à un emprisonnement sans préjudice des autres recours qui peuvent être exercés contre lui.

Le montant de ladite amende ne devra excéder 300.00 $ et l'emprisonnement, à défaut du paiement de ladite amende dans les quinze jours (15) après le prononcé du jugement de cette amende avec ou sans frais, ne devra pas excéder un mois (1); ledit emprisonnement devra cependant cesser sur paiement de ladite amende et des frais selon le cas.

Si l'infraction au règlement est continue, cette continuité constituera, jour par jour, s'il n'y a pas bonne foi, une offense séparée; de plus, les frais ci-dessus mentionnés comprennent, dans tous les cas, les frais rattachant à l'exécution du jugement.

Article 8: Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Accepté à l'unanimité

INITIALES DU MAIRE
996
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Rés. no 37-93 Il est proposé par Maurice Harvey,
secondé par Odile Imbeault,
que Monsieur François Bouchard soit autorisé à se rendre à Québec au coût de 600.00 $.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 38-93 Il est proposé,
que la demande du Club de motoneige du Fjord Inc. soit refusée.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 39-93 Il est proposé,
qu'un don de 100.00 $ soit donné pour la Fabrique à l'occasion du souper de l'église.

Accepté à l'unanimité.

Questions droits acquis

L'assemblée est terminée à 20h15

Maurice N. Harvey
Lise Savard, sec.-trés.

****

INITIALES DU MAIRE
997
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

7 ième jour de juin 1993. Assemblée régulière du conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 19.00 et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Antoine Therrien,
Mesdames & Messieurs les conseillers: Maurice Harvey, Albert Boulianne Odile Imbeault, Mariette Savard, Gisèle Dallaire et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

L'ordre du jour est accepté en prenant soin de laisser le varia ouvert.

Présentation des comptes pour acceptation:

5071	Commission Municipale du Québec	Remboursement obligatoire	$ 7293.08
5072	Carmen Dufour	Achat de Timbres	62.31
5073	C.M.V.C.E.	Fournitures Pompiers	850.00
5074	Mallette Maheu C.A.	Comptabilité	3894.80
5075	Annulé		
5076	Hydro-Québec	Salle Municipale	439.23
5077	Annulé		
5078	Hydro-Québec	Bâtisse Chlore	124.11
5079	Pauly Foster	Fournitures	66.80
5080	Pièces d'autos Deschênes enr.	Fournitures	182.15
5081	Garage Si-Siméon	Cueillette des vidanges	824.21
5082	Antoine Boulianne	31 jours de chlore	217.00
5083	Bell Canada	Téléphone	141.28
5084	Ministère des Finances	Service de la Police	2520.00
5085	MRC	Dépenses pour obtention de CEGEP	100.00
5086	Régie intermunicipale de la Vallée	Fournitures pour incendies	24.00
5087	Hydro-Québec	Eclairage Public	94.35
5088	Antoine Boulianne	67 1/2 heures de maintenance	348.67
5089	Carmen Dufour	Salaire du 2 mai au 29 mai	880.04
5090	Eve Savard	Semaine se terminant le 4 juin 1993	146.15
5091	Léonidas Dufour	18 heures de maintenance	102.36

INITIALES DU MAIRE
998
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

5092	Antoine Boulianne	258 Km (voyages Divers)	$ 64.50
5093	Fernand Gilbert Ltée	Balance pour Asphalte	3400.00
5094	Marianna Asselin	Entretien Salle + Salon Funéraire	235.00

Rés. no 40-93 Il est proposé,
que les minutes du 3 mai soient acceptées tel que lecture faite.
Accepté à l'unanimité.

Rés. no 41-93 Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés.
Accepté à l'unanimité.

Rés. no 42-93 Il est proposé par M. Harvey,
que la Municipalité accepte l'entretien de la Halte routière, pour le compte du Ministère des Transports moyennant une rémunération de 1200.00 $ pour la saison.
Accepté à l'unanimité.

Rés. no 43-93 Il est proposé,
que le terrain appartenant à la Municipalité (terrain 4-A-P) soit passé à un organisme à but non-lucratif. Le club de Motoneiges du Fjord pour la saison estivale 1993. Les profits réalisés pour la saison estivale devront être réinvestis sur le terrain en travaux d'amélioration.
Accepté à l'unanimité.

Rés. no 44-93 Il est proposé,
qu'un don de 25.00 $ soit donné à l'école des 2 Cantons pour activités de sécurité.
Accepté à l'unanimité.

Rés. no 45-93 Il est proposé,
qu'une réponse soit donné à Monsieur Stanislas Hovington.
Accepté à l'unanimité.

Rés. no 46-93 Il est proposé que l'entente de travail signé entre Mlle Eve Savard et la Municipalité en date du 1er juin 1993 soit ratifié.
Accepté à l'unanimité

Rés. no 47-93 Il est proposé,

qu'une mise en demeure soit envoyée par notre procureur à Monsieur Carol Arbour concernant son affichage illégal, ainsi que Motel Le Béluga, Croisières Navimex, Lac François et Motel Nolin.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 48-93 Il est proposé,

que Monsieur Maurice Harvey soit nommé pro-maire pour une période de 3 mois.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 49-93 Il est proposé,

que la Municipalité demande encore une fois la question des droits acquis de monsieur Jean-Louis Ouellet. Urbatique.

Accepté à l'unanimité

L'assemblée est ajournée à 19 h 00 à mercredi le 9 juin 1993.

****

Maurice H. Harvey

Eve Savard, sec. trés.

INITIALES DU MAIRE
1000
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

9 ième jour de juin 1993. Continuation de l'assemblée du 7 juin tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 19.00 et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Antoine Therrien, Mesdames & Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Odile Imbeault, Mariette Savard et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Rés. 50-93 Suite aux soumissions pour l'entretien du site de Pointe-Noire et du quai de Baie Ste-Catherine, il est proposé, que le contrat d'entretien de Pointe-Noire et du quai de Baie Ste-Catherine aille à Madame Claudine Therrien, au montant global de 9,990.00 $ et suivant les modalités qui seront établis avec Madame Claudine Therrien et la Municipalité de Baie Ste-Catherine.

Accepté à l'unanimité.

L'assemblée est terminée à 19.30.

Maurice H Harvey
Lise Savard, sec. trés.

****

Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie STe-Catherine
Charlevoix

5 ième jour de juillet 1993. Assemblée régulière du conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 19h00 et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Antoine Therrien,
Mesdames & Messieurs les conseillers: Maurice Harvey, Albert Boulianne et Mariette Savard.

Tous formant quorum.

L'ordre du jour est accepté en prenant soin de laisser le varia ouvert.

Présentation des comptes pour acceptation:

5095	Gisèle Poitras	Spécial	377.88
5096	Eve Savard	Semaine se terminant le 11/06/93	146.15
5097	SOGESTEAU	Recherche en eaux	8902.40
5098	Eve Savard	Semaine se terminant le 18/06/93	146.15
5099	Ecole Marie-Victorin	Dons	25.00
5100	Fernand Harvey et Fils	réparation de bris d'eau	2610.35
5101	Annulé		
5102	Annulé		
5103	Pauly Foster	Fournitures	76.27
5104	Bell Canada	téléphone	149.92
5105	Centre hospitalier de Charlevoix	Analyse d'eau	39.40
5106	Annulé		
5107	Béton Bic Division de Gestion Bic	Béton	206.86
5108	Les Pétroles Irving inc.	Chauffage	106.95
5109	Imprimerie de Charlevoix inc.	Papeterie	54.12
5110	Antoine Therrien	1 voyage à Chicoutimi + dépenses	235.05
5111	Carmen Dufour	1 voyage à Chicoutimi	91.20
5112	Eve Savard	Semaine se terminant le 25/06/93	146.15
5113	Marché Hovington		72.88
5114	J.A. Guérin et Fils	Fournitures	159.53

INITIALES DU MAIRE
1002
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Suite feuille 1019

5115	Dicom Express	Courrier Spécial	52.96
5116	Garage St-Siméon	Pépine, recherche	2896.54
5117	Urbatique	Frais professionnel	2997.63
5118	Eve Savard	Semaine se terminant le 2/07/93	146.15
5119	Westburne	Aqueduc	82.03
5120	Michel Dufour	32 heures de maintenance (rech.)	173.32
5121	Roméo Therrien	40 heures de maintenance (rech.)	204.95
5122	Léonidas Dufour	48 1/2 heures de maintenance (rech.)	242.38
5123	Jules Savard	40 heures de maintenance (rech.)	204.95
5124	Aimé Poitras	13 heures de maintenance (rech.)	81.12
5125	Antoine Boulianne	91 heures de maintenance + 375 Km	563.00
5126	Ministère du Revenu		57.28
5127	Antoine Boulianne	30 jours de chlore	210.00
5128	Garage St-Siméon	Cueillette des vidanges	824.21
5129	Carmen Dufour	Semaine se terminant le 27 juin	880.94
5130	Ministère du Revenu	Déductions	916.10
5131	Centre de données Fiscales		907.07

Rés. no 51-93

Il est proposé,
que les minutes du 7 juin et du 9 juin soient acceptées tel que lecture faite.
Accepté à l'unanimité.

Rés. no 52-93

Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés.
Accepté à l'unanimité.

Suite à la lettre reçu de la Municipalité de Val-des-Monts,

Rés. no 53-93

POUR DEMANDER AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DE CONCLURE UNE ENTENTE-PRESTATION DE LA SÉCURITÉ DU REVENU - ENTENTE - PROGRAMMES D'INCITATION AU TRAVAIL

Attendu que le Gouvernement du Québec via ses différents ministères refile aux municipalités de plus en plus de responsabilités, ce qui a pour effet d'augmenter le fardeau fiscal des contribuables de nos municipalités;

Attendu que le Gouvernement du Québec verse des millions de dollard à des milliers de personnes prestataires de la sécurité du revenu;

INITIALES DU MAIRE
1019
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Attendu qu'il faut des mécanismes pour développer le dynamisme économique et social de la province du Québec en favorisant un équilibre sur le marché du travail;

Attendu qu'une pleine utilisation des ressources humaines doit être assurée pour que chaque personne et chaque famille aient une sécurité financière qui leur permette une vie convenable dans la dignité et le respect de leurs pairs;

Attendu que des milliers de prestataires sont aptes et ne demandent qu'à travailler dans tous les secteurs de notre économie québécoise;

Attendu que le Gouvernement du Québec a mis sur pieds différents programmes tels que:

A) STAGE EN MILIEU DE TRAVAIL :

Permettre à des personnes prestataires de la Sécurité du revenu d'offrir leurs services à des employeurs. Ainsi, tout en acquérant une expérience de travail spécifique, ces personnes pourront profiter d'un entraînement en milieu de travail et, pour certains stages, d'une formation à l'intérieur ou à l'extérieur de l'entreprise.

B) EXPÉRIENCE DE TRAVAIL (EXTRA) :

Proposer à des personnes prestataires de la Sécurité du revenu des expériences de travail leur permettant d'utiliser leurs habilités dans des projets communautaires durables. Ainsi, ces personnes contribuent activement au mieux-être de la collectivité et elles augmentent leurs chances de se trouver un emploi régulier.

C) PROGRAMME D'AIDE À L'INTÉGRATION EN EMPLOI (PAIE) :

Offre une subvention à l'employeur qui engage une personne prestataire de la Sécurité du revenu. Le programme a pour but de favoriser l'accès à l'emploi de ces personnes.

Il est proposé par Maurice Harvey
secondé par Mariette Savard,

1) de demander au Gouvernement du Québec d'inciter d'une manière beaucoup plus exhaustive tous les prestataires de la sécurité du revenu qui sont aptes à travailler et à s'inscrire obligatoirement aux différents programmes existants;

2) de demander aux différents ministères impliqués de conclure les ententes sur les modalités d'exigibilité de même qu'avec le Gouvernement fédéral pour les prestations de l'assurance-chômage et ce, sans pénalité dans les prestations;

3) de conclure des ententes avec les différents syndicats et de modifier le Code du travail pour permettre ce projet;

INITIALES DU MAIRE
1020
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

4) d'exiger que les prestataires non inscrits aux programmes fassent un minimum d'heures bénévoles de travail auprès d'entreprises, organismes, municipalités et autres et ce, pour avoir droit à l'obtention de leur chèque de prestation tant et aussi longtemps qu'ils reçoivent des prestations;

5) d'envoyer, par le biais des centres d'emploi Travail-Québec, de l'information auprès de toute entreprise à but lucratif (ayant été en exploitation continue au Québec pendant 6 mois au cours des 12 mois précédents), toute municipalité et organisme municipal et à but non lucratif établi au Québec, de l'information sur les différents programmes pour qu'ils puissent s'en prévaloir;

6) d'encourager et de valoriser les sans-emplois pour un futur retour sur le marché du travail;

7) de demander à nos députés de prendre position face aux problèmes et d'y apporter des correctifs immédiatement et ce, pour supporter les municipalités dans leur vocation de donner des services à leur population;

8) de demander aux municipalités du québec d'adopter une résolution en ce sens et que l'U.M.R.C.Q. et l'U.M.Q. prennent position pour défendre ce dossier.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 54-93 Il est proposé,

que la Firme Mallette Maheu, comptables agréés, soit engagée pour faire la vérification des livres de la Municipalité pour l'année 1993.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 55-93 Il est proposé,

qu'un montant de 25.00 $ soit donné au Club 4 H de Baie Ste-Catherine pour envoie de jeunes dans un camp de vacances.

Accepté à l'unanimité

L'assemblée s'est terminée à 19h30.

Maurice A Hamel

Eve Savard, sec.trés.

****

Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

2ième jour d'août 1993. Assemblée régulière du conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 19h00 et suivant le Code de la Province de Québec.

En vertu de l'article 158 du code municipal, pour pouvoir présider l'assemblée du mois de ce soir légalement, on demande aux conseillers de se nommer un président d'assemblée.

Sont présent: Le président d'assemblée, Monsieur Raymond Savard
Mesdames et Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Odile Imbeault, Mariette Savard et Gisèle Dallaire.

Tous formant quorum.

L'ordre du jour est accepté en prenant soin de laisser le varia ouvert.

Présentation des comptes pour acceptation:

5132	Eve Savard	Semaine se terminant le 9 juillet	146.15 $
5133	Eve Savard	Semaine se terminant le 16 juillet	146.15
5134	MRC Charlevoix est	Mise à jour du rôle foncier du(14-11 au 28-6)	1823.79
5135	Bell Canada	Téléphone	141.11
5136	Dicom Express	Courrier Spécial	52.94
5137	Hydro-Québec	Eclairage public	1057.09
5138	Hydro-Québec	Bâtisse chlore	59.43
5139	Hydro-Québec	Salle municipale	159.95
5140	Urbatique	Frais professionnels	960.92
5141	Pièces d'autos Deschênes	Fournitures	609.41
5142	Westburne	Aqueduc	82.03
5143	Imprimerie de Charlevoix	Papeterie	5.30
5144	J.A. Guérin et Fils	Fournitures	99.10
5145	Cain,Lamarre, Wells Avocats	Frais professionnels	2004.82
5146	Antoine Boulianne	30 jours de chlore	210.00
5147	Garage St-Siméon	Cueillette des vidanges	824.21
5148	Eve Savard	Semaine se termanant le 23 juillet	139.01
5149	Carmen Dufour	Semaine se terminant le 30 juillet	1062.75
5150	Antoine Boulianne	63 1/2 heures de maintenance + 210 km	380.88

INITIALES DU MAIRE
1022
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

5151	Jules Lavard	4 heures de maintenance	24.96
5152	Jérôme Savard	11 1/2 heures de maintenance	71.76
5153	Roberto Panaroni	5 heures de maintenance	31.20
5154	Les Entreprises Lucien Dufour	Réparation de bris d'eau	1771.23
5155	Centre hospitalier de Charlevoix	Analyse d'eau	239.50
5156	Les Pétroles Irving	Chauffage (balance à payer)	4.28
5157	Ministère du Revenu	Déductions	461.51
5158	Centre de données Fiscales	Déductions	348.30
5159	Claudine Therrien	1er paiement pour contrat d'entretien #93-0501	2497.50
5160	Eve Savard	Semaine se termanant le 2 août 1993	139.01
5161	Marché Hovington		206.96
5162	Société québécoise d'assainissement des eaux		25.19
5163	Garage St-Siméon	Recherches en eaux	636.22

Rés. no 56-93 Il est proposé,

que les minutes du 5 juillet soient accepté tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 57-93 Il est proposé,

que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 58-93 Il est proposé,

qu'une permission soit accordée encore une fois à Forestville Hélicoptère pour baser leur hélicoptère dans la Municipalité de Baie Ste-Catherine et d'offrir de faire un tour en hélicoptère à qui le veut bien. Ceci, sans aucune responsabilité de la part de la Municipalité.

Accepté à l'unanimité.

Envoyer copie de résolution à Forestville Hélicoptère

L'assemblée s'est terminée à 19h30.

Maurice Harvey
Eve Savard, sec. trés.

****

INITIALES DU MAIRE
1023
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie STe-Catherine
Charlevoix

7 ième jour de septembre 1993. Assemblée régulière du conseil Municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 19h00 et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le maire Antoine Therrien
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne et Raymond Savard

Faute de quorum, l'assemblée est reportée à une date ultérieure, soit le vendredi, 17 septembre 1993.

****

Laurette Harvey
Sec. très.

INITIALES DU MAIRE
1024
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

17ième jour de septembre 1993. Assemblée spéciale du Conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la Salle Municipale à 19h00 et suivant l'avis de convocation. Cette assemblée spéciale sert d'assemblée régulière qui n'a pas eu lieu au début du mois, faute de quorum.

Sont présents: Monsieur le Maire Antoine Therrien
Madame et Messieurs les conseillers: Maurice Harvey, Albert Boulianne, Odile Imbeault et Raymond Savard.

Tous formant quorum

Présentation des comptes pour acceptation

Chèque no. 5164	Eve Savard	Semaine se terminant le 6 août 1993	139.01 $
5165	Eve Savard	Semaine se terminant le 13 août 1993	139.01
5166	Diane Dufour	2 heures de travail + 4%	20.86
5167	Eve Savard	Semaine se terminant le 20 août 1993	139.01
5168	Eve Savard	Semaine se terminant le 27 août 1993	139.01
5169	Claudine Therrien	2ième paiement pour contrat d'entretien #93-0501	2497.50
5170	Cabano-Kingsway	Livraison de tuyan d'aqueduc	78.76
5171	Westburne	Tuyau d'aqueduc	685.38
5172	Dicom Express	Courrier Spécial	13.22
5173	Annulé		
5174	Hydro-Québec	Salle Municipale	161.91
5175	Hydro-Québec	Bâtisse Chlore	60.16
5176	J.A. Guérin et Fils inc.	Fournitures	164.12
5177	Aréo-Feu Ltée	Fournitures incendies	116.14
5178	Centre hospitalier de Charlevoix	Analyse d'eau	29.55
5179	Bell Canada	Téléphone	98.86
5180	Pièces d'autos Deschênes enr.	Fournitures	69.61
5181	Carmen Dufour	Semaine se terminant le 27 août 1993	850.20
5182	Annulé		
5183	Antoine Boulianne	49.5 heures de maintenance	263.23
5184	Antoine Boulianne	31 jours de chlore	217.00
5185	Garage St-Siméon	Cueillette des vidanges	824.21

5186	Ministère du Revenu	Déductions	318.83 $
5187	Centre de données Fiscales	Déductions	278.28
5188	Jérôme Savard	1 heure de maintenance	6.24
5189	Mac Donald et Fils inc.	Réparation de pompe(transport)	19.26
5190	MRC Charlevoix Est	Tournoi de golf	78.00
5191	Hydro-Québec	Eclairage Public	2211.11
5192	Eve Savard	Semaine se terminant le 3 septembre	139.01
5193	Epicerie Laprise		6.89
5194	Annulé		
5195	Annulé		
5196	Roberto Panaroni	1 '/² voyage de sable à 10.00 $ ch.	15.00

Rés. no 59-93 Il est proposé,
que les minutes du 2 août et du 7 septembre soient acceptés tel que lecture faite.
Accepté à l'unanimité

Rés no 60-93 Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés.
Accepté à l'unanimité

Rés. no 61-93 Il est proposé par Odile Imbeault
secondé par Maurice Harvey,
que Monsieur Albert Boulianne soit nommé pro-maire pour une période de 3 mois.
Accepté à l'unanimité

Rés. no 62-93 Suite à la lettre reçu de la Municipalité de Clermont concernant l'accessibilité au Z.E.C., il est résolu unanimement que:

CONSIDÉRANT QUE les étudiants à charge de plus de 18 ans sont considérés comme des citoyens autonomes et doivent acquitter intégralement les coûts d'accès aux ressources fauniques via la tarification des Zones d'exploitation contrôlées (Z.E.C.);

CONSIDÉRANT QUE les étudiants à charge sont reconnus plus souvent qu'autrement comme membre dépendants d'une famille et bénéficient à ce titre de traitements particuliers à moult égards;

INITIALES DU MAIRE
1026
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

CONSIDÉRANT les coûts importants, voir énormes dans certains cas, pour les parents ayant à charge des jeunes étudiants adultes;

CONSIDÉRANT le coût déjà élevé de la tarification établie pour le titulaire et ses dépendants;

CONSIDÉRANT QUE la tarificaiton pour l'étudiant à charge équivaut à une double tarification qui échoie au chef de famille;

CONSIDÉRANT QUE la politique familiale devrait faciliter la pratique d'activités de plein air sous toutes ses formes et à des coûts raisonnable pour les familles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé,

que le conseil municipal du village de Baie Ste-Catherine demande à Madame la Ministre Violette Trépanier, responsable du Secrétariat à la famille de proposer une définition claire du terme "famille" afin d'inclure à cette définition les étudiants dépendnats du chef de famille. De plus, Madame la Ministre voudrait-elle intervenir auprès de son collègue du Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche l'Honorable Gaston Blackburn afin que ce dernier tienne compte du nouvel énoncé du terme "famille" au chapitre de la loi sur la conservation de la faune de sorte que les étudiants à charge soient considérés comme dépendants du détenteur d'une carte familiale.

QUE la présente résolution soit adressée à Mme Violette Trépanier, Ministre responsable de la famille, 875, Grande-Allée est, Edifice H. Bureau 2.500, Québec, G1R 4Y8, au Ministre du Loisir, de la Chasse et de la pêche, M. Gaston Blackburn, 150, Boul. St-Cyrille est, Place de la Capitale, 17e étage, Québec, G1R 4Y3, à la Fédération des Zones d'Exploitation Contrôlées, à la Fédération des Unions de Familles, Le Carrefour "Action municipale et famille" 890, Boul. René-Lévesque est, pièce 2320, Montréal, H2L 2L4, au Z.E.C. du Lac au Sable, 1 Chemin d'Auteuil, Clermont, G0T 1C0, à la MRC de Charlevoix-est, 172, Boul. Notre-Dame, Clermont, G0T 1C0.

Accepté à l'unanimité

L'assemblée s'est terminée à 19h30

****

Maurice St-Hilaire

Eve Savard, sec. trés.

INITIALES DU MAIRE
1027
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

4ième jour d'octobre 1993. Assemblée régulière du conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 19h00 et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Antoine Therrien,
Mesdames & Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Odile Imbeault, Mariette Savard, Gisèle Dallaire et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

L'ordre du jour est accepté en prenant soin de laisser le varia ouvert.

Présentation des comptes pour acceptation:

5197	Eve Savard Semaine se terminant le 10 septembre	139.01 $
5198	Eve Savard Semaine se terminant le 17 septembre	139.01
5199	Sogesteau Ltée Recherche en eau	7900.88
5200	Eve Savard Semaine se terminant le 24 septembre	139.01
5201	Eve Savard Semaine se terminant le 1er octobre	139.01
5202	Pièces d'autos Deschênes enr. Fournitures	770.65
5203	Marché Hovington	97.36
5204	Ministre des Finances Service de la Police	2520.00
5205	Dicom Express Courrier Spécial	23.86
5206	Bell Canada téléphone	117.90
5207	Claudine Therrien 3ième Paiement pour contrat d'entretien #93-0501	2497.50
5208	J.A. Guérin et Fils Fournitures	33.78
5209	Centre Hospitalier de Charlevoix Analyse d'eau	19.70
5210	Les Editions Nordiques Parution d'avis Public dans le journal	66.10
5211	Carmen Dufour Semaine se terminant le 1er octobre	1062.75
5212	Antoine Boulianne 38h de maintenance + 319 km	339.79
5213	Charles-Henri Dufour 9h de maintenance	56.16
5214	Léonidas Dufour 9h de maintenance	56.16
5215	Ministère du Revenu Déduction	
5216	Centre de données Fiscales Déduction	

INITIALES DU MAIRE
1028
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Rés. no 63-93 Il est proposé,
que les minutes du 17 septembre soient acceptés tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 64-93 Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 65-93 Il est proposé,
que la Municipalité de Baie ste-Catherine offre un don de 25.00 $ à l'association de la Fibrose Kystique.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 66-93 Suite à la lettre reçu de la Corporation du Train Touristique Québec-Charlevoix, il est résolu unanimement que:

CONSIDÉRANT QUE le Train Touristique Québec-Charlevoix aura sa part de retombées autant pour Charlevoix que pour Québec;

CONSIDÉRANT QUE le Train Touristique proposé sera la voie la plus originale, la plus "sûre" et la plus écologique pour un séjour dans Charlevoix;

CONSIDÉRANT QU'il sera créateur d'emploi et générateur de retombées multiples pour nos deux régions hautement touristique;

CONSIDÉRANT QU'il sera un "plus" pour le marché du congrès en proposant une façon unique d'initier les activités d'un groupe pour quelques jours;

CONSIDÉRANT QU'il contribuera à l'étalement de la saison touristique en ajoutant une activité "quatre-saisons", beau-temps, mauvais-temps, à l'ensemble du produit Charlevoisien;

CONSIDÉRANT QU'il mettra en valeur la plus belle route ferroviaire du Québec;

Il est proposé,
qu'un appui soit donné à cette Corporation pour l'implantation du Train Touristique Québec-Charlevoix.

Accepté à l'unanimité

INITIALES DU MAIRE
1029
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Rés. no 67-93

Suite à la lettre reçu de la Municipalité de Rivière-Malbaie, concernant le Pont Leclerc, il est résolu unanimement que:

CONSIDÉRANT QUE le 13 décembre 1988, la municipalité de Rivière-Malbaie a fait parvenir au ministère des Transports une résolution démontrant la nécessité urgente de l'élargissement du pont Leclerc;

CONSIDÉRANT QUE le 12 décembre 1989, la municipalité revenait à la charge en demandant au ministère des Transports de consentir un budget pour des travaux d'amélioration au pont au cours de l'année 1990 et de confirmer une date pour lesdits travaux;

CONSIDÉRANT QUE le 12 mars 1990, le ministre Yvon Vallière dans une lettre adressée à la municipalité admettait que des études faites par son ministère démontraient bien un flux important de circulation aux abords du pont;

CONSIDÉRANT QUE dans cette même lettre, le Ministre indiquait à la municipalité qu'un projet d'amélioration de cette structure, de la géométrie des approches et de la signalisation était inclus à la programmation 1992;

CONSIDÉRANT QUE le 14 janvier 1992, la municipalité par sa résolution 92-01-08 demandait au ministère des Transports du Québec de respecter les engagements du ministre Yvon Vallières pris en mars 1990;

CONSIDÉRANT QUE depuis ce temps, aucun signe ne laisse voir la concrétisation de ce projet en date du 14 septembre 1993;

CONSIDÉRANT QUE la population de Rivière-Malbaie est prise en otage et est contrainte à attendre de longues périodes avant de pouvoir avoir accès au pont ou à la Route 138 vers Cap-à-l'Aigle;

CONSIDÉRANT QUE les accès au pont deviennent de plus en plus problématiques pour le trafic lourd qui augmente de façon très considérable depuis quelques années;

CONSIDÉRANT QUE cette situation cause un problème énorme de sécurité et pour les automobilistes et les piétons qui se doivent de faire toute une gymnastique pour traverser le pont;

CONSIDÉRANT QUE la patience des gens du milieu commence à atteindre les limites de tolérance;

INITIALES DU MAIRE
1030
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé,

d'exiger du Ministre une intervention immédiate dans ce dossier;

de rencontrer le conseil municipal de Rivière-Malbaie pour lui indiquer ses intentions dans ledit dossier;

De fixer à très court terme un échéancier de travaux;

Accepté à l'unanimité

Rés. no 68-93 Il est proposé,

qu'un appui sont donné au Comité "Sécurité Chez-nous", pour prouver encore une fois notre solidarité et notre désir qu'il y ait de l'amélioration d'apporté aux routes afin d'avoir plus de sécurité dans nos village.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 69-93 Il est proposé,

que l'ingénieur de la Firme BPR soit mandaté pour venir donner un compte-rendu concernant la recherche en eau.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 70-93 Il est proposé,

que la démission de Madame Carmen Dufour soit accepté tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 71-93 Il est proposé,

que Madame Eve Savard soit nommé Secrétaire-Trésorière pour une période s'étendant du 1er octobre 1993 au 1er janvier 1994 à raison de 3 jours par semaine au montant de 250.00 $ par semaine.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 72-93 Il est proposé par Gisèle Dallaire
secondé par Odile Imbeault,

que Madame Eve savard soit autorisé à signer les chèques conjointement avec Monsieur le Maire.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 73-93 Il est proposé,

que nous donnions encore une fois la permission au Club 4-H de faire des photocopies gratuitement en plus d'un don de 25.00 $.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 74-93 Il est proposé,

que la Municipalité de Baie Ste-Catherien prête le doccuemnt d'urbanisme au Groupe ROCHE Ltée pour uen période de 10 jours seulement, sinon, une facture sera envoyé à leur attention.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 75-93 Il est proposé,

qu'un don de 100.00 $ soit donné à la Fabrique St-Firmin à l'occasion du souper parroissial.

Accepté à l'unanimité

L'assemblée s'est terminé à 8h15.

Maurice A. Savard, maire
Luc Savard, sec.-trés.

****

INITIALES DU MAIRE
1032
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

1er jour du mois de novembre 1993. Assemblée régulière du Conseil municipal, tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 19h00 et suivant le Code de la Provihce de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Antoine Therrien
Mesdames et Messieurs les conseillers: Maurice Harvey, Albert Boulianne, Odile Imbeault, Gisèle Dallaire et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

L'ordre du jour est accepté en prenant soin de laisser le varia ouvert.

Rés. no 76-93 Il est proposé,
que les minutes du 4 octobre soient acceptés tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 77-93 Il est proposé par Odile Imbeault
secondé par Gisèle Dallaire
d'accepter les comptes à payer du mois d'octobre suivants:

5217	Antoine Boulianne	30 jours de chlore	210.00 $
5218	Eve Savard	achat de timbres	82.31
5219	Garage St-siméon	Cueillette des vidanges	824.21
5220	Antoine Boulianne	Paiement de finition de photos	28.75
5221	Eve Savard	Semaine se terminant le 8 octobre	207.01
5222	Eve Savard	Semaine se terminant le 15 octobre	207.01
5223	Club 4-H	Dons	25.00
5224	Fabrique St-Firmin	Dons pour souper parroissial	100.00
5225	Fibrose Kystique	Dons	25.00
5226	Les Entreprises Lucien Dufour	Transport de sable + pierre	490.67
5227	Paul-Etienne Foster	4 1/2 heures de loader + fourniture tuyau N.-D. de l'Espace	350.38
5228	Eve Savard	Semaine se terminant le 22 octobre	207.01
5229	Rayon d'Or	Gravure de montre	17.33
5230	Bell Canada	Téléphone	91.40

5231	Hydro-Québec	Eclairage Public	1057.09
5232	Les Pétroles Irving	Chauffage	70.16
5233	Mme Odile Imbeault	Rémunération	1072.05
5234	M. Albert Boulianne	Rémunération	1072.05
5235	M. Maurice Harvey	Rémunération	1072.05
5236	Annulé		
5237	Mme Gisèle Dallaire	Rémunération	1072.05
5238	M. Raymond Savard	Rémunération	1072.05
5239	M. Antoine Therrien	Rémunération	3216.15
5240	Antoine Boulianne	31 jours de chlore	217.00
5241	Garage St-Siméon	Cueillette des vidanges	824.21
5242	Les publications du Québec	Achat de livres	125.66
5243	Mme Mariette Savard	Rémunération	804.04
5244	Assainissement des eaux		48.26
5245	Imprimerie de Charlevoix	Fournitures	12.64
5246	Antoine Therrien	Dépenses pour voyage à Checoutimi	83.84
5247	Marché Hovington		8.84
5248	Claudine Therrien	4ième paiement pour contrat 93-0501	2497.50
5249	Pièces d'autos Deschênes enr.	Fournitures	26.71
5250	Magasin Coop	Fournitures	43.79
5251	Charles-Henri Dufour	2 1/2 heures de maintenance	15.60
5252	Antoine Boulianne	35 1/2 heures de maintenance	245.82
5253	Eve Savard	Semaine se terminant le 29 octobre	207.01
5254	Revenu Québec	Déductions	207.69
5255	Centre de données fiscales	Déductions	174.23
5256	Raymond Savard	1 voyage à Chicoutimi	91.20
5257	Dicom Express	Courrier spécial	12.24

Rés. no 78-93 CONSIDÉRANT QUE les problèmes qui découlent de la toxicomanie: drogue, alcool, médicaments, (insécurité, peur, troumatismes physiques et psychologiques, pertes économiques) affectent la qualité de vie de nos citoyennes et citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la prévention constitue la voie à privilégier pour diminuer les risques que nos citoyennes et citoyens soient victomes de la toxicomanie;

CONSIDÉRANT QUE l'on doive favoriser l'engagement et la responsabilisation des citoyennes et citoyens à l'égard de la prévention;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Maurice Harvey,
secondé par Odile Imbeault,
que le conseil municipal de Baie Ste-Catherine proclame la semaine du 14 au 20 novembre, «semaine de la prévention de la toxicomanie».

Accepté àl'unanimité

INITIALES DU MAIRE
1034
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

- Lettre reçu de Madame Carmen Dufour.

Baie Ste-Catherine, le 29 octobre 1993

Municipalité de Baie Ste-Catherine
488, route 138
Baie Ste-Catherine

Objet: Question d'intégrité

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

La présente lettre a pour but de vous demander certaines obligations dans le but qu'il n'y ait aucun doute de mon honnêteté et de mon intégrité.

Ayant occupé le poste de secrétaire-trésorière durant vingt-cinq ans, ayant par le fait-même passé à vingt-quatre vérifications de livres, je viens vous demander de faire auditer les livres de la municipalité pour l'année 1993, de la façon suivante:

- Première audition: du 1er janvier 1993 au 30 mai 1993.
- Deuxième audition: du 1er juin 1993 au 1er octobre 1993.

Il est facile à comprendre que la première période, j'étais seule à m'occuper des deniers publics.

La seconde, ayant eu un aide, nous sommes deux personnes à avoir eu la responsabilité.

De plus, pour ne pas que vous ayez un doute quelconque, je vous demande de procéder au changement de la combinaison du coffre-fort. En même temps, si le coeur vous en dit, vous pouvez faire changer les serrures de portes.

Par la suite, je vous demande que le résultat des auditions soit lue en assemblée publique.

Cette demande, de ma part, est officielle et pour moi, de première importance, toutes les raisons sont bonnes pour vuire à la réputation de quelqu'un.

Veuillez aussi prendre en considération, que je compte que toutes les demandes énoncées précédemment soient notées au livre des minutes. J'attend également un accusé de réception.

Bien vôtre,

Et c'est signé Carmen Dufour.

L'assemblée s'est terminée à 19h40.

****

Maurice et Adams
Eve Savard, sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix

6ième jour de décembre 1993. Assemblée régulière du conseil Municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle Municipale à 19h00 et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont Présents: Monsieur le Maire Antoine Therrien
Mesdames et Messieurs les conseillers: Maurice Harvey, Albert Boulianne, Odile Imbeault, Gisèle Dallaire et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

L'ordre du jour est accepté en prenant soin de laisser le vaira ouvert.

Présentation des comptes pour acceptation:

5258	Les Laboratoires CSR inc.	Antigel Pour bornes-Fontaines	195.00
5259	Annulé		
5260	Hydro-Québec	conversion(achat du réseau)	5000.82
5261	Eve Savard	Semaine se termiannt le 5 novembre	207.01
5262	Eve Savard	Semaine se terminant le 12 novembre	207.01
5263	Eve Savard	Semaine se terminant le 19 novembre	207.01
5264	Eve Savard	240 Km (voyage à B.S.P.)	72.00
5265	Eve Savard	Dépenses Repas	18.00
5266	Eve Savard	Semaine se terminant le 26 novembre	207.01
5267	Annulé		
5268	Les Pétroles Irving	Chauffage + réparation de fournaise	212.67
5269	Béton G.L.M.R. inc.	Ciment pour coffre-fort	520.02
5270	Annulé		
5271	Réal Huot	Pièces d'aqueduc	376.54
5272	Antoine Boulianne	30 jours de chlore	210.00
5273	Bell Canada		
5274	Annulé		
5275	Pauly Foster	Manholne	11.13
5276	Annulé		
5277	Les Publications CCH/FM	Papeterie	409.67
5278	Chalets des Dunes inc.	tuyau d'aqueduc	76.61
5279	Dicom Express	Courrier Spécial	61.20
5280	Hydro-Québec	Bâtisse Chlore	57.33
5281	Hydro-Québec	Salle Municipale	118.66
5282	Hydro-Québec	Eclairage Public	1105.26
5283	Formulaires Ducharme inc.	Papeterie	133.46
5284	Centre Hospitalier de Charlevoix	Analyse d'eau	19.90
5285	Consultants CPR	Services Professionnels	803.45
5286	Wilson et Lafleur Ltée	Papeterie	104.86
5287	Marché Hovington		58.78
5288	Coop	Fournitures	635.61
5289	Garage St-Siméon	Cueillette des vidanges	824.21
5290	Garage St-Siméon	4 heures de Tracteur + location de 3 conteneurs	623.04
5291	Antoine Boulianne	44.5 heures + 1 voyage S.-Coeur(44km)	307.31
5292	Albert Dallaire	30 heures de réparation de salle	178.66
5293	Charles-henri Dufour	20 heures de maintenance(sem. se term. le 19/11/93)	134.26
5294	Charles_Henri Dufour	20 herues de maintenance(sem. se term. le 26/11/93)	134.26

INITIALES DU MAIRE
1036
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

5295	Eve Savard	1 voyage à St-Siméon(peinture)	21.00
5296	Eve Savard	Semaine se terminant le 3 décembre	207.01
5297	Garage DCo	Inspection du camion d'incendie	78.11
5298	J.A. Guérin et Fils	Fournitures	344.70
5299	Imprimerie de Charlevoix	Papeterie	10.35
5300	Pièces d'autos Deschênes	Fournitures	92.39
5301	Marie-Anna Asselin	Entretien Salon Funéraire + salle	285.00
5302	Revenu Québec	Déductions	
5303	Centre de données Fiscales	Déductions	
5304	Charles-henri Dufour	20 heures (semaine se terminant le 3/12/93	134.26
5305	Gagare St-Siméon	Enlèvement de la neige	2311.17

Rés. no 79-93 Il est proposé,

que les minutes du 1er novembre 1993 soient accepté tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 80-93 Il est proposé,

que les comptes soient acceptés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 81-93 CONSIDÉRANT QUE la mise à jour de la comptabilité n'est pas encore terminée.

CONSIDÉRANT QUE, sans cette comptabilité, le budget ne peut être fait correctement.

Il est proposé par Madame Odile Imbeault,
secondé par Madame Gisèle Dallaire,

que le dépôt du budget pour l'année 1994 soit reporté au plus tard le 31 janvier 1994 au lieu du 31 décembre 1993.

Accepté à l'unanimité.

Rés. no 82-93 ATTENDU QUE la municipalité de Baie Ste-Catherine possède son système d'éclairage public (abonné au service général d'éclairage public),

ATTENDU QU'une partie du parc d'éclairage public de la municipalité fonctionne avec des lampes à incandescence, fluorescentes et/ou à vapeur de mercure, lesquelles sont peu efficaces,

ATTENDU QU'Hydro-Québec propose son Programme de conversion de l'éclairage public, lequel offre aux municipalités une aide financière pour la réalisation d'une étude de faisabilité (appelée étude technico-économique),

ATTENDU QU'il est avantageux pour la municipalité de Baie Ste-Catherine de faire réaliser cette étude pour pouvoir analyser la rentabilité de convertir au sodium le parc d'éclairage public,

ATTENDU QUE la municipalité de Baie Ste-Catherine souhaite obtenir l'aide financière prévue au Programme de conversion de l'éclairage public d'Hydro-Québec,

EN CONSÉQUENCE, il est résolu que:

La municipalité de Baie Ste-Catherine s'inscrive au Programme de conversion de l,éclairage public d'Hydro-Québec pour la municipalité aux fins de ce Programme.

Accepté à l'unanimité

INITIALES DU MAIRE
1037
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Rés. no 83-93 | CONSIDÉRANT QUE le montnat des taxes sont très élevées.

Il est proposé,
que les comptes impayés au plus tard le 10 janvier 1993,
soient envoyés à la MRC.

Proposé par RAYMOND SAVARD
Secondé par MAURICE HARVEY

Accepté à l'unanimité.

Avis de motion | Monsieur Maurice Harvey donne un avis de motion concernant la période de question.

L'assemblée s'est terminée à 19h30.

Maurice H Harvey
Luc Savard, sec. trés.

****

RÉSULTAT DE LA MISE EN NOMINATION

Il y aura ÉLECTION, dimanche le 30 janvier 1994, pour l'élection du conseiller au poste # 4

Les noms des candidats au poste de conseiller sont:

MONSIEUR JÉRÔME SAVARD
270, rue Leclerc
Baie Ste-Catherine

MONSIEUR RÉJEAN OUELLET
643, route 138
Baie Ste-Catherine

MONSIEUR HENRI-PAUL CHAMBERLAND
260, route 138
Baie Ste-Catherine

Il y aura VOTE PAR ANTICIPATION, dimanche le 23 janvier1994

Donné AVIS PUBLIC, ce 10ième jour de janvier 1994

Maurice H Harvey
Luc Savard, prés. d'élection
Présidente d'élection

****

INITIALES DU MAIRE
1038
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

10ième jour du mois de Janvier 1994. Assemblée Régulière du conseil Municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle Municipale à 19h00 et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont Présents: Monsieur le Maire Antoine Therrien
Mesdames et Messieurs les conseillers: Maurice Harvey, Albert Boulianne, Odile Imbeault, Gisèle Dallaire et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

L'ordre du jour est accepté en prenant soin de laisser le varia ouvert.

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR ACCEPTATION

Chèque # 5306	Antoine Therrien	Achat de matériel pour électricité + 1 bte de tuile	104.29
5307	Eve Savard	Semaine se terminant le 10 décembre	207.01
5308	Eve Savard	1 voyage à Sacré-Coeur	13.20
5309	Annulé		
5310	Jérôme Savard		90.00
5311	Eve Savard	Semaine se terminant le 17 décembre	207.01
5312	Eve Savard	160 Km (MRC) + Repas (10.00)	58.00
5313	Antoine Boulianne	Frais de repas	12.00
5314	Antoine Boulianne	38 permis à 10.00 $ ch.	380.00
5315	Antoine Boulianne	31 jours de Chlore	217.00
5316	Charles-henri Dufour	29 heures de maintenance	173.59
5317	Charles-Henri Dufour	20 heures de maintenance	134.26
5318	Eve Savard	Semaine se terminant le 24 décembre	207.01
5319	Eve Savard	Semaine se terminant le 31 décembre	207.01
5320	Wilson et Lafleur	Abonnement pour mise à jour du Code Municipal	68.48
5321	Centre Hospitalier de Charlevoix	Analyse d'eau	9.85
5322	Annulé		
5323	S.Q.A.E.	Services professionnels	328.92
5324	S.C.S.B.	Changement des serrures des 2 coffres-forts	104.00
5325	Dicom Express	Courrier Spécial	12.24
5326	Hydro-Québec	Eclairage public	1057.09
5327	Marché Hovington		89.12
5328	J.A. Guérin et Fils	achat de clous	1.95
5329	Imprimerie de Charlevoix	Fournitures	60.89
5330	Urbatique	Services Professionnels	703.85
5331	Les Pétroles Irving	Huile à chauffage	87.70
5332	J.C. Deschênes inc.	Pièces pour fournaise	193.13
5333	Bell Canada	Téléphone	136.48
5334	Antoine Boulianne	64 heures de maintenance + 1 voyage à S.-Coeur	460.37
5335	Annulé		
5336	Garage St-Siméon	Cueillette des vidanges	824.21
5337	Garage St-Siméon	Enlèvement de la neige	2311.17
5338	Eve Savard	Semaine se terminant le 7 janvier 94	207.01
5339	Hydro-Québec	Eclairage Public	373.57
5340	Hydro-Québec	Salle Municipale	412.77
5341	Hydro-Québec	Bâtisse chlore	125.30
5342	Imprimerie Charlevoix	Fournitures	157.49
5343	Dicom Express	Courrier Spécial	12.24
5344	Club de Motoneige du Fjord	Dons	300.00

INITIALES DU MAIRE
1039
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Rés. no 01-94 Il est proposé,
que les minutes du 6 décembre 1993 soient accepté tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 02-94 Il est proposé,
que les comptes soient acceptés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 03-94 Il est proposé par Monsieur Maurice Harvey, secondé par Mme Odile Imbeault,
que Monsieur Denis Verret de la firme Urbatique soit mandaté pour terminer le dossier Baie Ste-Catherine/Sylvio Thibeault.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 04-94 Il est proposé,
qu'un dons de 300.00 $ soit donné au Club de Motoneiges du Fjord pour la saison hivernale 93-94.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 05-94 Il est proposé par Madame Gisèle Dallaire,
secondé par Monsieur Maurice Harvey,
que Madame Odile Imbeault soit nommée pro-maire pour une période de 3 mois.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 06-94 Il est proposé par Mme Odile Imbeault,
secondé par Mme Gisèle Dallaire,
que Mme Eve Savard soit autorisé à aller à la MRC de Charlevoix-Est à Clermont pour une journée de formation sur le Code Civil.

Accepté à l'unanimité

Maurice A/ Harvey.
Eve Savard, sec.trés.

L'assemblée s'est terminée à 19h22.

****

RÉSULTAT DE L'ÉLECTION DU 30 JANVIER 1994(conseiller)

Vote par anticipation:
23 janvier 1994

M. Henri-Paul Chamberland	2
M. Réjean Ouellet	3
M. Jérôme Savard	0

Vote régulier:
30 janvier 1994

M. Henri-Paul Chamberland	74
M. Réjean Ouellet	67
M. Jérôme Savard	31

Addition des votes:

M. Henri-Paul Chamberland	76
M. Réjean Ouellet	70
M. Jérôme Savard	31

Maurice A/ Harvey
Eve Savard, prés. d'élection.

Majorité de 6 votes en faveur de Monsieur Henri-Paul Chamberland

INITIALES DU MAIRE
1040
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Province de Québec
Municipalité de Baie Ste-Catherine
Charlevoix

7ième jour du mois de février 1994.
Assemblée régulière du conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 19h00 et suivant le code de la province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Antoine Therrien
Mesdames et Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Odile Imbeault, Henri-Paul Chamberland, Gisèle Dallaire, et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

L'ordre du jour est accepté en prenant soin de laisser le Varia ouvert.

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR ACCEPTATION

Chèque #	5345	Albert Dallaire	Sem. du 8/12/93 au 20/12/93= 23 heures	147.42
	5346	Eve Savard	Sem. se terminant le 14 janvier 94	207.01
	5347	Eve Savard	Sem. se terminant le 21 janvier 94	207.01
	5348	Eve Savard	1 voyage à Clermont + repas	68.00
	5349	Eve Savard	1 voyage à La Malbaie pour Buletin de Vote	42.00
	5350	Petite Caisse		39.60
	5351	Eve Savard	Semaine se term. le 28 janvier + 100.50 (rétroactif)	341.01
	5352	Eve savard	Rémunération pour Election	444.06
	5353	Odette Ouellet	Rémunération pour Election	80.00
	5354	Gisèle Rochefort	Rémunération pour Election	507.00
	5355	Eve Savard	Sem. se terminant le 4 février 94	240.51
	5356	Coop Sacré-Coeur	Fournitures	394.73
	5357	Cain, Lamarre, Wells Avocats	Services professionnels	855.21
	5358	Centre de données Fiscales	Déductions	
	5359	Revenu québec	Déductions	
	5360	Publications CCH/FM	Fournitures	46.11
	5361	Imprimerie de Charlevoix	Fournitures + Buletins de vote	487.47
	5362	Les Pétroles Irving	Huile à Chauffage	488.71
	5363	MRC de Charlevoix est	Mise à jour du rôle foncier + Quote-part	3449.00
	5364	Biblio	Cotisation 1994	575.47
	5365	Marché Hovington		103.53
	5366	Bell Canada	téléphone	187.32
	5367	Pièces d'autos Deschênes	Fournitures	8.87
	5368	Mac Donald et Fils	Pièces pour système de chloration	109.03
	5369	Urbatique	Services professionnels	728.60
	5370	Centre hospitaLIER DE Charlevoix	Analyse d'eau	40.85
	5371	La corporation des secr. municipaux du Qué.	Journée Code civil	75.00
	5372	Poitras, Lavigueur inc.	Cautionnement	150.00
	5373	Fleuriste Lajoie enr.	Achat de Fleurs (Gisèle Dallaire)	28.89
	5374	Hydro-Québec	Eclairage public	373.57
	5375	Dicom express	Courrier spécial	36.72
	5376	Léon Boulianne	Recensement électoral	143.16
	5377	Brigitte Boulianne	Rémunération pour Election	82.00
	5378	Yolande Asselin	Rémunération pour Election	82.00
	5379	Diane Gaudreault	Rémunération pour Election	179.00
	5380	Antoine Boulianne	44 heures de maintenance générale	360.07
	5381	Antoine Boulianne	31 jours de chlore	217.00

Rés. no 7-94 Il est proposé,
que les minutes du 6 décembre 1993 soient accepté tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 8-94 Il est proposé,
que les comptes soient acceptés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 9-94 CONSIDÉRANT QUE la comptabilité n'est pas encore terminée.

CONSIDÉRANT QUE, selon les recommandations des comptables, la comptabilité doit être fait.

Il est proposé,
que le dépôt du budget 1994 soit extentionné encore une fois, soit pour le 15 février 1994.

Acdepté à l'unanimité

Rés. no 10-94

****
RÈGLEMENT # 57
****

PÉRIODE DE QUESTIONS AUX ASSEMBLÉES MUNICIPALES

Suite à l,avis de motion donné antérieurement, pour passer un règlement déterminant une période de questions aux assemblées.

Le conseil Municipal décrète ce qui suit, à savoir:

Le règlement # 28 est abrogé et remplacé par le présent règlement # 57

1.- À l'avenir, une période de 30 minutes sera mise à la disposition du public pour poser des questions;

Cette période aura lieu à la fin de l'assemblée.

Toute personne voulant poser une question devra au préalable lever la main et attendre le moment opportum pour parler.

Le nombre de questions est limité à 2 par personne.

La personne devra aussi se lever debout pour poser sa question.

Le présent règlement entre en vigueur selon la loi.

Rés. no 11-94 Il est proposé,
que Madame Eve savard soit nommé Secrétaire-Trésorière pour une période s'étendant du 1er janvier 1994 au 30 juin 1994 à raison de 30 heures par semaine au montnat de 300.00 $ par semaine.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 12-94 Il est proposé,
que les services de Me François Bouchard avocat, soient retenus pour uen autre année (reteiner) au prix de 1200.00 $ plus les taxes pour l'année 1994.

Accepté à la majorité
POUR= 4
CONTRE= 1

INITIALES DU MAIRE
1042
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Rés. no 13-94

Il est proposé,
qu'une rencontre soit demandé avec le Député Bradet pour avoir des subventions pour réparer la rue Leclerc.

Accepté à L'unanimité

Rés. no 14-94

Il est proposé,
qu'une tollérance soit donné au Club de Motoneiges du Fjord avec les restrictions suivantes:

- Les Motoneiges devront circuler sur l'acottement de la Rue Leclerc;
- Quand la surfaceuse grattera, elle devra dégager chaque entrée pour laisser le passage des propriétaires qui veulent sortir;
- Une limite de vitesse devra être prévue à cette fin;
- Des pancartes pour la signalisation et "Attention aux enfants" devront être prévue;
- Des contrôleurs devront faire la vérification.

Cette tollérance est pour uen période indéterminée et peut prendre fin en tout temps si le conseil Municipal le juge opportum.

Accepté à la Majorité

VOTE

Pour	Contre
Odile Imbeault	Albert Boulianne
Henri-Paul Chamberland	Raymond Savard
Gisèle Dallaire	

L'assemblée s'est terminée à 7h55 pm Eve Savard, sec.trés.

****

SERMENT DE LA PERSONNE ÉLUE

Je, Henri-Paul Chamberland, Journalier, domicilié à 260, route 138 Baie Ste-Catherine, jure que j'exercerai ma foction de conseiller conformément à la loi, avec honnêteté et justice dans les meilleurs intérêts de la municipalité et des habitants et contribuables qui la composent.

Et j'ai signé Henri-Paul chamberland

ASSERMENTÉ DEVANT MOI, LE 4 février 1994

Signé Eve Savard, secrétaire-trésorière

Copie certifiée annexé à la présente

INITIALES DU MAIRE
1043
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Province de Québec

Municipalité de baie ste-Catherine
Baie ste-Catherine
Charlevoix

15ième jour de février 1994. Assemblée spéciale du Conseil Municipal tenue à l'endroit habituel des séances soit dans la salle municipale à 19h00 et suivant l'avis de convocation qui a été envoyé aux membres le 7 février 1994.

Sont présents: Monsieur le Maire Antoine Therrien
Mesdames et Messieurs les conseillers: Maurice Harvey, Albert Boulianne, Odile Imbeault, Henri-Paul Chamberland, Gisèle Dallaire et Raymond Savard.

Tous formant quorum

Le but de cette assemblée est:

-présentation et acceptation des prévisions budgétaires pour l'année 1994

Rés. no 15-94

Il est proposé par Gisèle Dallaire
secondé par Maurice Harvey

que les prévisions budgétaires soient acceptées tel que présentées, et que le taux de taxes foncières pour l'année 1994 soit fixé à 1.5103 du cent dollars d'évalutation. Cette taxe comprend la taxe pour la police.

Accepté à l'unanimité

L'assemblée est terminée à 19h30

Maurice Harvey
~~Antoine Therrien,~~ MAIRE

Ève Savard, sec.-trés.
Ève Savard, secrétaire-trésorière

****

INITIALES DU MAIRE
1044
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Province de Québec

Municipalité de Baie sTe-Catherine
Baie ste-Catherine
Charlevoix

7ième jour du mois de mars 1994. Assemblée Régulière du conseil Municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 19h00 et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont Présents: Monsieur le Maire Antoine Therrien
Mesdames et Messieurs les conseillers: Maurice Harvey, Albert Boulianne, Odile Imbeault, Henri-Paul Chamberland et Raymond Savard.

Mme Eve Savard, Secrétaire-Trésorière était aussi présente.

Tous Formant quorum.

L'ordre du jour est accepté en prenant soin de laisser le varia ouvert.

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR ACCEPTATION

chèque #	5382	Garage St-Siméon	Cueillette des vidanges	824.21
	5383	Garage St-Siméon	Enlèvement de la neige	2 311.17
	5384	Eve Savard	Semaine se terminant le 11 février 1994	240.51
	5385	Eve Savard	Semaine se terminant le 18 février 1994	240.51
	5386	Eve Savard	Achat de fournitures chez C.-Tire	88.94
	5387	Eve Savard	1 voyage à La Malbaie + repas(COMUR)	62.00
	5388	Eve Savard	Semaine se terminant le 25 février 1994	240.51
	5389	Reveny Québec	Déductions	1 369.37
	5390	Monsieur Joseph Laprise	Achat de timbres	47.85
	5391	Assurances Welleston Bouchard	1er paiement assurances	1 202.80
7/4/94	5392	Assurances Welleston Bouchard	2e paiement assurances	1 202.80
7/5/94	5393	Assurances Welleston Bouchard	3e paiement assurances	1 202.80
	5394	Conseil Social et Communautaire de Charl.	Analyse Socio-Economique	6.50
	5395	Annulé		
	5396	Tamec inc	Achat d'annuaire pour télécopieur	91.11
	5397	Municipalité de St-Siméon Paroisse	Collecte des ordures annuel	588.00
	5398	S.Q.A.E.	Services professionnels	311.73
	5399	Les Produits Chimiques SL inc.	Achat de peinture Bornes-Fontaines	68.64
	5400	Annulé		
	5401	Les Entreprises Lucien R. dufour	Balance de facture	17.50
	5402	Bell Canada	Téléphone	205.31
	5403	Mac Donald Et Fils	Achat de machine à Chlore	866.70
	5404	Marché Hovington		29.09
	5405	Mallette Maheu	Services professionnels de comptabilité	4 317.66
	5406	Magasin Brouillard inc.	achat divers pour système de chloration	48.20
	5407	Centre Hospitalier de charlevoix	Analyse d'eau	29.55
	5408	Publications CCH/FM	Fournitures	262.06
	5409	Hydro-Québec	Salle Municipale	717.50
	5410	Hydro-Québec	Bâtisse Chlore	168.65
	5411	Dicom Express	courrier Spécial	57.20
	5412	Imprimerie de Charlevoix	achat de chaises	265.21
	5413	Les Pétroles Irving	Huile à Chauffage	130.98
	5414	Antoine Boulianne	30 jours de chlore	210.00
	5415	Antoine Boulianne	26.5 heures de maint. + 1 voyage à Clermont	260.92
	5416	Eve Savard	Semaine se terminant le 4 mars 1994	240.51
	5417	Charles-Henri Dufour	12 heures de maintenance	84.00
	5418	Garage St-Siméon	Cueillette des vidanges"	824.21
	5419	Garage St-Siméon	Enlèvement de la neige	2 311.17
	5420	Revenu Québec	Déductions	229.99
	5421	Centre de données Fiscales	Déductions	192.57
	5422	Gisèle Dallaire	1 voyage à La Malbaie (député Bradet/subvention)	42.00

Rés. no 16-94 Il est proposé,
que les minutes du 7 et du 15 février 1994 soient accepté tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité

17-94 Il est proposé,
que les comptes soient acceptés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité

18-94 Il est proposé par Madame Odile Imbeault
secondé par Monsieur Albert Boulianne,

que les règlements de la bibliothèque municipale de Baie Ste-Catherine soient acceptés tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité

*** Monsieur Claude harvey est venu nous rencontrer concernant les projets pour Baie Ste-Catherine, soit Notre-Dame de l'Espace et ses à côtés.

- Envoyer accusé réception à Madame Brigitte Boulianne lui expliquant que nous prenons en considération sa demande pour la sécurité des enfants dans la rue Leclerc. Envoyer copie de cette lettre au CLSC de Charlevoix

- Monsieur André Boulianne a fait une demande de remboursement pour le dégelage de ses conduits d'eau.

- CORRESPONDANCE:

- Etat des revenus et dépenses Satationnement Baie ste-Catherine
- Le Groupe Mallette Maheu

L'assemblée s'est terminée à 20h50.

****

Maurice H Harvey
Eve Savard, sec. très.

INITIALES DU MAIRE
1046
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Province de Québec

Municipalité de Baie ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

5ième jour du mois d'avril 1994. Assemblée régulière du conseil Municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle Municipale à 19h00 et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont Présents: Monsieur le Maire Antoine Therrien
Mesdames et Messieurs les conseillers: Maurice Harvey, Albert Boulianne, Odile Imbeault, Henri-Paul Chamberland, Gisèle Dallaire et Raymond Savard.

Tous Formant quorum.

Mme Eve Savard, secrétaire-trésorière était aussi présente.

L'ordre du jour est accepté en prenant soin de laisser le varia ouvert.

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR ACCEPTATION

Chèque # 5423	Eve Savard	Sem. se terminant le 11 mars 94	240.51
5424	Eve Savard	Sem. se terminant le 18 mars 94	240.51
5425	Joseph Laprise	Achat de timbres	95.10
5426	Eve Savard	Sem. se terminant le 25 mars 94	240.51
5427	EvE Savard	Sem. se terminant le 1er avril 94	240.51
5428	Antoine boulianne	31 jours de chlore	217.00
5429	Antoine Boulianne	49.5 heures de maint. + voyage St-Siméon	370.30
5430	Daniel Asselin	4 heures de maintenance	29.12
5431	André Asselin	4 heures de maintenance	29.12
5432	Noël Asselin	4 heures de maintenance	29.12
5433	Martial Asselin	11 herues de maint. + 1 voyage à Tadoussac	100.08
5434	Centre de données fiscales	Déductions	219.11
5435	Annulé		
5436	Revenu Québec	Déductions	457.32
5437	Bell canada	Téléphone	207.47
5438	Guy Perron	Nettoyage de fossés	834.60
5439	Epicerie Laprise		10.19
5440	Urbatique	Services professionnels	674.64
5441	Les Pétroles Irving	Chauffage Bâtisse pompier	346.84
5442	Garage St-Siméon	Cueillette des vidanges	824.21
5443	Garage St-Siméon	Enlèvement de la neige	2 311.17
5444	Hydro-Québec	Eclairage Public	394.33

Rés. no 19-94 Il est proposé,
que les minutes du 7 mars 1994 soient accepté tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 20-94 Il est proposé,
que les comptes soient acceptés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 21-94 Il est proposé par Monsieur Henri-Paul Chamberland
secondé par Madame Odile Imbeault,

que la firme des arpenteurs-Géomêtres (Laberge, guérin et ass.) soit demandé pour définir les limites territoriales de baie Ste-Catherine.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 22-94 CONSIDÉRANT QU'un Système Informatique est important pour la Municipalité;

CONSIDÉRANT les Nombreuses démarches faites auprès de compagnies informatique, soit informatique LGA, Bellechasse, Programmation Gagnon pour ce qui est du rapport qualité/prix;

CONSIDÉRANT QUE Programmation Gagnon s'est avérée la meilleure compagnie et aussi que les rôles d'évaluations de la MRC sont informatisés par celle-ci;

Il est proposé par Maurice Harvey
secondé par Albert Boulianne,

que nous prenions Programmation Gagnon pour acheter un équipement informatique au prix de 4395.00 $ + taxes, soit 5078.86 $.

Accepté à la majorité
Contre: Henri-Paul Chamberland

Rés. no 23-94 Il est proposé par Raymond Savard
secondé par Albert Boulianne,

que les pompiers de Baie Ste-Catherine aient une aide financière de 25.00 $ par pompier pour suivre un cours d'ambulance St-Jean. Chaque pompier devra défrayer les coûts de 25.00 $ par pompiers.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 24-94 Il est proposé,
que Monsieur Bruno Harvey soit demandé pour venir nous rencontrer pour nous donner des informations concernant la conversion au sodium pour notre réseau d'éclairage public.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 25-94 Il est proposé par Odile Imbeault
secondé par Maurice Harvey

que Madame Gisèle Dallaire soit nommé pro-maire pour une période de 3 mois.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 26-94 Il est proposé par Albert Boulianne
secondé par Raymond Savard

qu'une demande de permis d'intervantion pour bris d'aqueduc situé en face du 574, route 138, soit demandé au Ministère des Transports.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 27-94 Il est proposé par Henri-Paul Chamberland
secondé par Albert Boulianne

que les pompiers de Baie Ste-Catherine soient autorisés à faire du raffraichissement dans la caserne de pompier bénévolement. Nous fournirons sur demande ce qu'ils aurons besoin, soit peinture, matériaux, etc...

Accepté à l'unanimité

INITIALES DU MAIRE
1048
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Rés. no 28-94 Il est proposé par Albert Boulianne
secondé par Maurice Harvey,

que les lettres qui arriveront après 16h30 le jour de l'assemblée, seront lûes à la prochaine assemblée du conseil, à moins que ce soit une urgence de dernière minute.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 29-94 Il est proposé par Gisèle Dallaire
secondé par Odile Imbeault

que Madame Eve Savard soit autorisée à aller à Québec pour 2 jours de formation pour les nouvelles secrétaires municipales. Les dates de cette formation sont les 18 et 19 mai 1994.

Acceptée à l'un.

Avis de motion Avis de motion est donné par Monsieur Henri-Paul Chamberland concernant la tarification d'eau pour commerces. Cet avis de motion reste ouvert jusqu'à nouvel ordre.

- Faire demande pour avoir une liste de personne qui seraient intéressés à travailler pour la municipalité.

L'assemblée s'est terminée à 20h15.

****

Adjointe et Maire

Eve Savard, sec.trés.

INITIALES DU MAIRE
1049
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

2ième jour du mois de mai 1994. Assemblée régulière du conseil Municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale et suivant le code de la province de Québec.

Sont Présents:

Monsieur le maire Antoine Therrien
Mesdames et Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Odile Imbeault, Henri-Paul Chamberland, Gisèle Dallaire et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Mme Eve Savard, secrétaire trésorière était aussi présente.

L'ordre du jour est accepté en prenant soin de laisser le varia ouvert.

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR ACCEPTATION

Chèque # 5445	Eve Savard	Semaine se terminant le 8 avril 1994	240.51
5446	Eve savard	Semaine se terminant le 15 avril 1994	240.51
5447	Eve savard	Semiane se terminant le 22 avril 1994	240.51
5448	Eve savard	1 voyage à Chicoutimi	92.00
5449	André Boulianne	Dégelage de tuyau d'aqueduc	232.00
5450	S.A.A.Q.	Immatriculation	746.00
5451	Eve Savard	Semaine se terminant le 29 avril 1994	240.51
5452	Petite Caisse		104.13
5453	Mallette maheu	Formation	3 744.57
5454	Pièces d'autos Deschênes	Fournitures pour pompiers	156.76
5455	Centre Hospitalier de Charlevoix	Analyse d'eau	19.70
5456	Bell Canada	Téléphone	172.66
5457	Hydro-Québec	Eclairage Public	393.17
5458	Dicom Express	Courrier spécial	87.13
5459	MRC de Charlveoix-Est	Comptes de taxes	224.70
5460	J.A. Guérin et Fils	Fournitures pour pompiers(peinture)	184.46
5461	Imprimerie de Charlevoix	Fournitures	427.77
5462	Antoine Boulianne	30 jours de chlore	210.00
5463	Centre de données Fisclaes	DÉductions	240.71
5465	Garage St-Siméon	Enlèvement de la neige	2 311.17
5464	Garage St-Siméon	Cueillette des vidanges	824.21
5466	Antoien Boulianne	17 heures de maintenance	123.76
5467	Les Pétroles Irving	Huile à Chauffage	346.85

Rés. no 30-94 Il est proposé,
que les minutes du 5 avril 1994 soient acceptés tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 31-94 Il est proposé,
que les comptes soient payés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité

INITIALES DU MAIRE 1050 INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Je, soussigné, secrétaire trésorière, certifie qu'il y a des fond disponibles dans les poste budgétaires suivants, et tel qu'adopté à la session spéciale pour le budget le 15 février 1994.

Rés. no 32-94

Il est proposé par Gisèle Dallaire
secondé par Odile Imbeault
qu'una aide financière de 1876.00 $ soit donné au comité des Loisirs de Baie Ste-Catherine pour embaucher un étudiant dans le cadre d'un projet "Défi 94".

Accepté à l'unanimité

Rés. no 33-94

Il est proposé par Odile Imbeault
secondé par Henri-Paul Chamberland,

Que Monsieur Bruno Harvey soit mandaté pour venir changer 8 lumières défectueuses au prix de 2056.72 + 11.28 de taxes.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 34-94

Il est proposé par Albert Boulianne
secondé par Raymond Savard,
que le rapport Financier 1993 soit accepté tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 35-94

Il est proposé,
qu'un montant de 100.00 $ soit donné à la fabrique de St-firmin pour le souper de la fabrique.

Accepté à l'unanimité

Rés. no 36-94

Il est proposé par Gisèle Dallaire
secondé par Albert Boulianne

que la rémunération des élus Municipaux soit payé maintenant au 6 mois, soit en mai et en novembre.

Accepté à l'unanimité

- Faire demande à Monsieur Claude Fillion du parc Marin du Saguenay pour venir nous donner une soirée d'information.

L'assemblée est ajournée à 20h00 à jeudi, le 5 mai à 19h00.

****

Maurice H Harvey
Lise Savard, sec.-trés.

INITIALES DU MAIRE
1051
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

5ième jour du mois de mai 1994. Continuation de l'assemblée du 2 mai 1994 tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 19h00 et suivant le code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Antoine Therrien.
Mesdames et Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Odile Imbeautl, Henri-Paul Chamberland, Gisèle Dallaire et Raymond Savard.

Tous formant quorum

RÉSOLUTION # 37-94

Il est proposé par madame Odile Imbeault,
secondé par Monsieur Raymond Savard

que le rapport trimestriel pour l'année 1994 soit accepté tel que présenté et tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité

RÉSOLUTION # 38-94

Il est proposé par madame Gisèle Dallaire
secondé par Monsieur Albert Boulianne

que le conseil municipal soit autorisé à aller rencontrer Monsieur le Député Daniel Bradet, lundi, le 9 mai 1994 à 10h00. Cette rencontre a pour but "les travaux d'infrastructures".

Accepté à l'unanimité

L'assemblée s'est terminée à 19h45

****

Maurice H Harvey
Eve Savard, sec. trés.

1052

Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

9ième jour de mai 1994. Assemblée spéciale du conseil Municipal tenue à l'endroit habituel des séances et suivant l'avis de convocation.

Sont présents: Madame la Pro-Maire Gisèle Dallaire. Madame et Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Odile Imbeault et Raymond Savard.

Tous formant quorum

RÉSOLUTION # 39-94

Suite à la soumission pour l'entretien de Pointe-Noire et du quai de Baie Ste-Catherine,

Il est proposé par Monsieur Albert Boulianne,
secondé par Madame Odile Imbeault,

que le contrat d'entretien de Pointe-Noire et du quai de Baie Ste-Catherine soit donné au **Gîte entre Mer et Monts** pour un montant global de 6989.00 $ et suivant les modalités qui seront établis avec le soussigné et la Municipalité de Baie Ste-Catherine.

Accepté à l'unanimité

L'assemblée s'est terminée à 19h07.

****

Maurice H Harvey
Eve Savard, sec. très.

INITIALES DU MAIRE
1053
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

6ième jour du mois de juin 1994. Assemblée régulière du conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale et suivant le code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le maire Antoine Therrien
Mesdames et messieurs les conseillers: Maurice Harvey, Albert Boulianne, Odile Imbeault, Henri-Paul Chamberland, Gisèle Dallaire et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Mme Eve Savard, sec. trés. était aussi présente.

L'ordre du jour est accepté en prenant soin de laisser le varia ouvert.

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR ACCEPTATION

5468	Comité des pompiers de Baie Ste-Catherine	Immatriculation	306,00
5469	Pascal Gaudreault	1 voyage à Clermont	63,00
5470	Antoine Therrien	1er versement de rémunération	1740,44
5471	Maurice Harvey	1er versement de rémunération	580,43
5472	Albert Boulianne	1er versement de rémunération	580,43
5473	Odile Imbeault	1er versement de rémunération	580,43
5474	H.-Paul Chamberland	1er versement de rémunération	367,01
5475	Gisèle Dallaire	1er versement de rémunération	580,43
5476	Raymond Savard	1er versement de rémunération	580,43
5477	Ambulance St-Jean	Cours donné à 10 pompiers	250,00
5478	Revenu Québec	Déductions	278,99
5479	Eve Savard	Semaine se terminant le 6 mai	240,51
5480	Fabrique St-Firmin	Dons pour souper parroissial	100,00
5481	Eve Savard	Semaine se terminant le 13 mai	240,51
5482	Eve Savard	Semaine se terminant le 20 mai	240,51
5483	Roméo Therrien	35 h. de maint. 9 au 13 mai	205,96
5484	Antoine Boulianne	35 h. de maint. 9 au 13 mai	205,96
5485	Eve Savard	1 voyage à Québec	150,00
5486	Carol Savard	35 h. de maint. 9 au 13 mai	205,96
5487	Eve Savard	Dépenses pour voyage à Québec	105,08
5488	Eve Savard	Semaine se terminant le 27 mai	240,51
5489	Joseph Laprise	Avis Public	12,92
5490	Léonidas Dufour	22 h. de maint. 9 au 13 mai	146,36
5491	Albert Dallaire	5 h. de nettoyage de barrage	36,40
5492	Ambulance St-Jean	Cour de formation	50,00
5493	C. pop. Baie Ste-C.	Achat de coffre-fort	1065,00

INITIALES DU MAIRE
1054
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

5497	Marianna Asselin	Entretien salle Mun.(6 mois)	400,00
5498	Les Pétroles Irving	Huile à Chauffage	111,23
5499	Fleuriste St-Siméon	Achat de fleurs	41,60
5500	Antoine Boulianne	31 jours de chlore	217,00
5501	Antoine Boulianne	33h. de maint. + 211 km pour voyage au dépotoir pour fossés	259,49
5502	Roberto Panaroni	3 h. de réparation aqueduc	21,84
5503	Roméo Therrien	6 h. de maintenance	43,68
5504	Garage St-Siméon	8h1/2 tracteur au dépotoir	582,02
5505	Garage St-Siméon	Cueillette des vidanges	824,21
5506	Hydro-Québec	Bâtisse Chlore	131,17
5507	Hydro-Québec	Salle Municipale	483,68
5508	Min. des Finances	Service de la Police	2734,00
5509	Médi-service	Achat de 2 trousses pr.-soin	165,12
5510	Pièces d'autos Deschênes	Fournitures	100,28
5511	Sullivan et Lavoie	Honoraires Professionnel	569,76
5512	Bruno Harvey inc.	Remplacement 8 lumières	2288,71
5513	Gagnon et Frères	Achat de meuble d'ordinateur	404,46
5514	Bell Canada	Téléphone	155,76
5515	Hydro-Québec	Éclairage public	380,49
5516	Commiss. mun. du Québec	Rembours. d'obligations	7293,08
5517	J.A. Guérin et Fils	Achat de peinture(pompiers)	91,51
5518	Les Entr. Lucien R. Dufour	serv. bris d'ACQUEDUC	967,18
5519	Revenu Québec	Déductions	585,55
5520	Centre de données fiscales	Déductions	349,71
		TOTAL:	28706,31

RÉSOLUTION # 40-94

Il est proposé,

que les minutes du 2,5 et 9 mai soient acceptés tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité

RÉSOLUTION # 41-94

Il est proposé,

que les comptes soient payés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité

Je, secrétaire-trésorière, certifie que la Municipalité de Baie Ste-Catherine possède les crédits disponibles pour rencontrer les dépenses dans les postes budgétaires suivants et tel qu'adopté à la session spéciale pour le dépôt du budget le 15 février 1994.

RÉSOLUTION # 42-94

Il est proposé par Madame Gisèle Dallaire
secondé par Monsieur Henri-Paul Chamberland,

qu'une demande d'asphaltage soit fait au député selon la soumission de la compagnie Pagé Construction en date du 2 juin 1994. La soumission se décrit comme suit:

- **RUE POITRAS**

  52,00 mètres x 5,00 mètres = 260,00 mètres^2

- **RUE HOTEL SAGUENAY**

  51,00 mètres x 7,00 mètres = 510,00 mètres^2

- **RUE LECLERC**

  992,00 mètres x 7,00 mètres = 6944,00 mètres^2

PAVAGE: 7714,00 m^2

Taux de pose: 150 kilogrammes au mètre^2
Type: MB-5
Ciment asphaltique: 80-100

ASPHALTE: 1160 t.m.

Prix: 54,75 $ t.m. = 63 510,00 $

Ce prix comprend: correction en asphalte avec la niveleuse et une couche d'asphalte avec la paveuse, fourniture, transport et la mise en place. Le tout selon les normes du C.C.D.G.

SOUS-TOTAL:	63 510,00 $
T.P.S. FÉDÉRAL 7%:	4 445,70 $
T.V.Q. 6.5%:	4 417,12 $
MONTANT TOTAL:	**72 372,82 $**

Accepté à l'unanimité

RÉSOLUTION # 43-94

Il est proposé par Monsieur Maurice Harvey
secondé par Monsieur Albert Boulianne

que Garage St-Siméon inc. soit averti par lettre enregistrée que nous irons en soumission publique pour le contrat de déneigement et pour le contrat des vidanges.

Accepté à l'unanimité

1056

RÉSOLUTION # 44-94

Il est proposé par Monsieur Henri-Paul Chamberland
secondé par Madame Gisèle Dallaire

que Monsieur Roméo Therrien soit engagé par la Municipalité de Baie Ste-Catherine pour faire la maintenance générale. Le Chlore et l'inspection municipale ne sont pas inclus dans les fonctions de Monsieur Therrien, donc, Monsieur Antoine Boulianne continuera à occuper ces deux postes seulement.

Accepté à l'unanimité

L'assemblée s'est terminée à 19h45.

****

Maurice H. Harvey
Ève Savard, sec. trés.

Formules Municipales Enr., Farnham (Québec) - no 145-MST

INITIALES DU MAIRE
1057
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix

29 juin 1994 Assemblée spéciale du conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 15h30.

Sont présents: Monsieur le maire Antoine Therrien
Mesdames et messieurs les conseillers: Maurice Harvey, Albert Boulianne, Odile Imbeault, Henri-Paul Chamberland, Gisèle Dallaire et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Les conseillers et le maire sont tous présents et renoncent à l'avis de convocation.

Mme Eve Savard, secrétaire-trésorière était aussi présente.

Résolution # 45-94

Il est proposé par Maurice Harvey

Appuyé par Henri-Paul Chamberland

Et résolu unanimement

Que la Municipalité de Baie Ste-Catherine accepte l,offre qui lui est faite par la Caisse populaire de Baie Ste-Catherine pour son emprunt de 35 000,00 $ par billets en vertu du règlement numéro 52, au pair, et échéant en série 4 ans comme suit:

7 600 $	9,20 %	30 juin 1995
8 400	9,20	30 juin 1996
9 100	9,20	30 juin 1997
9 900	9,20	30 juin 1998

Que les billets, capital et intérêts, seront payable à la Caisse populaire de Baie Ste-Catherine.

Que demande soit faite au Munistre des Affaires municipales d'approuver les conditions du présent emprunt telles que mentionnées ci-haut.

Adopté à l'unanimité

INITIALES DU MAIRE
1058
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

46-94 D.

ATTENDU QUE La municipalité de Baie Ste-Catherine se propose d'emprunter par billets un montant total de 35 000 $ en vertu du règlement d'emprunt numéro 52;

ATTENDU QU' il serait plus avantageux pour la municipalité de procéder au financement à long terme au moyen de billet au lieu d'obligations;

ATTENDU QU' à ces fins il devient nécessaire de modifier le règlement en vertu duquel ces billets sont émis.

Il est proposé par: Raymond Savard

appuyé par: Albert Boulianne

Et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE les billets seront signées par le maire et le secrétaire-trésorier;

QUE les billets seront datés du 30 juin 1994;

QUE les intérêts sur les billets seront payable semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit:

1.- 7 600 $
2.- 8 400
3.- 9 100
4.- 9 900

Maurice Delaney

Accepté à l'unanimité

Terminée à 15h45. D.

Eve Savard, sec. trés

Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

4ième jour du mois de juillet 1994. Assemblée régulière du conseil Municipal tenue à l'endroit habituel des séances à 19h00 et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Antoine Therrien
Mesdames et Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Henri-Paul Chamberland, Gisèle Dallaire et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

L'ordre du jour est accepté en prenant soin de laisser le varia ouvert.

RÉSOLUTION # 47-94

Il est proposé,
que les minutes du 6 et du 29 juin soient acceptés tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité

PRÉSENTATION DES COMPTES A PAYER

5521	Petite Caisse		64,84
5522	Eve Savard	Semaine se terminant le 10 juin	240,51
5523	Eve Savard	Semaine se terminant le 17 juin	240,51
5524	Petite Caisse		62,21
5525	Comité des Loisirs de B.Ste-Catherine	Subvention pour projet étudiant	1876,00
5526	Eve Savard	Semaine se terminant le 24 juin	240,51
5527	Gîte entre Mer et Monts	1er paiement Ct. 94-0502	1397,80
5528	Eve Savard	Semaine se terminant le 1er juillet	240,51
5529	Imprimerie Charl.	Fournitures	102,41
5530	Dicom Express	Courrier spécial	50,14
5531	Centre Hosp. de Charl.	Analyse d'eau	39,40
5532	Revenu Québec	Déductions	232,98
5533	Hydro-Québec	Éclairage Public	483,68
5534	Programmation Gagnon	Achat d'ordinateur	5078,86
5535	Garage St-Siméon	Cueillette des vidanges	824,21
5536	Centre de données Fiscales	Déductions	192,57
5537	Antoine Boulianne	30 jours de chlore	210,00
5538	Antoine Boulianne	13 heures de maintenance	94,64
5539	Roméo Therrien	43 heures de maintenance	313,40
5540	Bell Canada	Téléphone	150,98
5541	Poitras, Lavigueur inc.	Assurances pour pompiers	403,30
5542	L.P. Tanguay Ltée	Achat de chlore	377,50
		TOTAL:	12917,96

RÉSOLUTION #48-94

Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité

INITIALES DU MAIRE
1060
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Je, secrétaire-trésorière, certifie que la Municipalité de Baie Ste-Catherine possède les crédits disponibles pour rencontrer les dépenses dans les postes budgétaires suivants et tel qu'adopté à la session spéciale pour le dépôt du budget le 15 février 1994.

RÉSOLUTION # 49-94

Il est proposé par Henri-Paul Chamberland
secondé par Albert Boulianne

Que les règlements de la Bibliothèque soient acceptés tel que présentés.

Acceptés à l'unanimité

RÉSOLUTION # 50-94

Il est proposé par Henri-Paul Chamberland
secondé par Gisèle Dallaire

Qu'un entrepreneur soit engagé pour amener l'eau et l'égoût jusqu'à la ligne de terrain de Monsieur Rémi Poitras situé au 353, rue Leclerc, Baie Ste-Catherine.

UN.

RÉSOLUTION # 51-94

Il est proposé par Henri-Paul Chamberland
secondé par Albert Boulianne

Que des soumission publiques pour l'entretien des chemins d'hiver et pour la cueillette des ordures soient donné dans le plein jour de Charlevoix et dans le Plein jour Saguenay

Que les soumissions publiques seront ouvertes au public à l'assemblée régulière de septembre 1994.

Accepté à l'unanimité

L'assemblée s'est terminée à 19h40

****

Maurice Hamelin

Lise Savard, sec.-trés.

Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine
Charlevoix

1er jour du mois d'août 1994. Assemblée régulière du conseil Municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale et suivant le code de la province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Antoine Therrien
Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Henri-Paul Chamberland et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

L'ordre du jour est accepté en prenant soin de laisser le varia ouvert.

RÉSOLUTION # 51-94

Il est proposé,
que les minutes du 4 juillet soient acceptés tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité

PRÉSENTATION DES COMPTES A PAYER

5543	comité des pompiers de B.Ste-C.	Services rendus	49.00 $
5544	Eve Savard	Sem. se terminant le 8 juillet 1994	240.00
5545	Petite caisse		75.00
5546	Eve Savard	1 voyage à clermont + repas	65.50
5547	Eve Savard	Sem. se terminant le 15 juillet 1994	240.51
5548	Eve Savard	sem. se terminant le 22 juillet 1994	240.51
5549	Régie des Alcools	Permis pour vikings	114.00
5550	Eve Savard	Sem. se terminant le 29 juillet 1994	240.51
5551	Distributions J.G.D.	Feux d'artifice(accompte)	525.00
5552	Imprimerie de Charlevoix	Fournitures	53.15
5553	Westburne	Achat de pièces d'acqueduc	689.17
5554	Le Groupe Mallette Maheu	Vérification comptable	5504.03
5555	Ass. Welleston Bouchard	Ass. pour camion de service	46.20
5556	Cain, Lamarre, Wells Avocats	Honoraires profes.	1488.02
5557	Bell Canada	Téléphone	100.96
5558	Hydro-Québec	Bâtisse chlore	71.80
5559	Hydro-Québec	Salle municipale	208.90
5560	Hydro-Québec	Eclairage Public	379.43
5561	MRC Charlevoix-Est	Quote-part	711.00
5562	Garage St-Siméon	Cueillette des vidanges	824.21
5563	Antoine Boulianne	31 jours de chlore	217.00
5564	Revenu Québec	Déductions	232.98
5565	Centre de données Fiscales	Déductions	192.57
5566	Gîte entre mer et Monts	2ième pment ct 94-0502	1397.80

INITIALES DU MAIRE
1062
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

RÉSOLUTION # 52-94

Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés.

accepté à l'unanimité

Je, secrétaire-trésorière, certifie que la Municipalité de Baie Ste-Catherine possède les crédits disponibles pour rencontrer les dépenses dans les postes budgétaires suivants et tel qu'adopté à la session spéciale pour le dépôt du budget le 15 février 1994.

RÉSOLUTION # 53-94

Il est proposé par Henri-paul Chamberland
secondé par Albert Boulianne,

Que Monsieur Raymond Savard soit nommé pro-maire pour une période de 3 mois.

accepté à l'unanimité

RÉSOLUTION # 54-94

Il est proposé par Albert Boulianne
secondé par Raymond Savard,

Que Monsieur Bruno Harvey soit engagé sans soumission publique selon l'article 938 du Code Municipal au prix de 8998.15 + 629.87(TPS) + 625.82(TVQ) pour un grand total de 10253.84 $ pour la pose de 35 lumières

accepté à l'unanimité

RÉSOLUTION # 55-94

Il est proposé par Henri-Paul Chamberland
secondé par Raymond Savard

Que Monsieur Lucien Dufour soit engagé pour arranger le chemin de Notre-Dame de L'Espace et le chemin des Loisirs.

accepté à l'unanimité

L'assemblée s'est terminée à 19h40

Maire: Maurice St-Laurent

Secrétaire-trésorière: Eve Savard, sec.-trés.

INITIALES DU MAIRE
1063
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine,
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix

9ième jour du mois de septembre 1994. Assemblée régulière du conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances et suivant l'avis de convocation.

Sont présents: Monsieur le Maire Antoine Therrien
Mesdames et messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Odile Imbeault, Henri-Paul Chamberland, Gisèle Dallaire et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Mme Eve Savard, secrétaire-trésorière était aussi présente.

L'ordre du jour est accepté en prenant soin de laisser le varia ouvert.

RÉSOLUTION #56-94

Il est proposé,
que les minutes du 1er août 1994 soient acceptés tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR ACCEPTATION

5567	Antoine Boulianne	26.5 heures de maintenance	192.90
5568	Programmation Gagnon	Achat de disquettes	30.23
5569	Centre hospitalier de charlevoix	Analyse d'eau	39.40
5570	Pièces d'autos Deschênes	Fournitures diverses	1008.66
5571	Marché Hovington		274.72
5572	Eve Savard	Semaine se terminant le 5 août 1994	240.51
5573	Caisse Pop. B. S. Cath.	Change pour événement viking	5000.00
5574	Urbatique	Honoraires professionnels	85.47
5575	Distribution J.G.D.	Balance pour feux d'artifice	1575.00
5576	Eve Savard	Semaine se terminant le 12 août 1994	240.51
5577	Eve Savard	Semaine se terminant le 19 août 1994	240.51
5578	Eve Savard	Semaine se terminant le 26 août 1994	240.51
5579	Robert Boulianne	Services rendus pour vikings	66.00
5580	Stanislas Hovington	Bois de chauffage pour vikings	360.00
5581	Joseph Laprise	Avis public + achat de timbres	62.16
5582	Eve Savard	Semaine se terminant le 2 septembre 1994	240.51
5583	C.S.S.T.	Contribution	136.05

INITIALES DU MAIRE
1064
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

5584	Evénement Vikings	28 chandails	252.00
5585	Eve Savard	Semaine se terminant le 2 septembre	240.51
5586	S.Q.A.E.	Services professionnels	493.38
5587	Festival des transp. routiers	contribution finale	93.72
5588	Sani-Charlevoix	Location de toilettes chimiques	546.98
5589	Richard Ouellet	14 heures pour vikings	112.00
5590	Urbatique	Services professionnels	125.35
5591	CIBM-FM	Publicité pour vikings	353.22
5592	Les copies de la Capitale	Affiches pour vikings	136.74
5593	Les Entr. Lucien R. Dufour	Creusage pour eau à R. Poitras	649.54
5594	Formules d'affaires CCL	Achat de formules municipales	314.96
5595	Centre hospitalier de Charl.	Analyse d'eau	49.25
5596	J.A. Guérin et Fils	Achat de peinture pour caserne	95.68
5597	CHME-FM 94	Publicité pour vikings	127.63
5598	Westburne	Achat de pièces d'acqueduc	85.66
5599	Bell Canada	Téléphone	186.71
5600	Les Editions Nordiques	Parrution dans le journal	338.22
5601	Le Journal Economique	Abonnement	24.95
5602	Aréo-Feu	Réparation du camion d'Incendie	1541.00
5603	CLSC Charlevoix	Cotisation pour le COMUR	100.00
5604	Imprimerie de Charlevoix	Fournitures	58.10
5605	Marché Hovington	Achat pour vikings	1449.56
5606	Hydro-Québec	Eclairage Public	744.00
5607	Julien Savard	14 h de maintenance	101.92
5608	Revenu Québec	Déductions	232.98
5609	Centre de données Fiscales	Déductions	192.57
5610	Gîte entre mer et monts	3ième pment ct- 94-0502	1397.80
5611	Antoine Boulianne	31 jours de chlore	217.00
5612	Antoine Boulianne	29.5 heures de maintenance	214.76
5613	Daniel Asselin	31 heures de maintenance	225.68
5614	Roméo Therrien	14.5 h de maint. + 7 voyage à 10.00 $	175.56
5615	MRC Charlevoix-Est	2 soupers pour golf	24.00
5616	Hydro-Québec	Bâtisse chlore	53.14
5617	Garage St-Siméon	Cueillette des vidanges	824.21
5618	Garage St-Siméon	Nettoyage du dépotoir (4 heures)	295.60

RÉSOLUTION # 57-94

Il est proposé,
Que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés

Accepté à l'unanimité

RÉSOLUTION # 58-94

Il est proposé par Henri-Paul Chamberland
secondé par Albert Boulianne,

Que la démission de Monsieur Roméo Therrien soit accepté.

Accepté à l'unanimité

RÉSOLUTION # 59-94

Il est proposé par Gisèle Dallaire
secondé par Odile Imbeault,

Que Aspro-Témis inc. soit engagé pour faire l'asphalte pour un montant de 10000.00 $, Taxe incluse.

Accepté à l'unanimité

RÉSOLUTION # 60-94

Il est proposé par Odile Imbeault
secondé par Raymond Savard,

Que Eve Savard soit autorisé à aller signer le dépôt du rôle à Clermont, mardi, le 13 septembre 1994.

Accepté à l'unanimité

RÉSOLUTION # 61-94

Il est proposé par Henri-Paul Chamberland
secondé par Odile Imbeault,

Que l'entente avec la société des traversiers soit maintenu pour ce qui est de l'engagement des hommes sur le traversier Baie Ste-Catherine / Tadoussac.

Accepté à l'unanimité

RÉSOLUTION # 62-94

Il est proposé par Gisèle Dallaire
secondé par Albert Boulianne,

Que Mme Eve Savard soit engagé jusqu'au 31 décembre 1994 au même conditions et au même prix.

Accepté à l'unanimité

L'assemblée s'est terminée à 20h40

Maire: Maurice Gauvreau

Secrétaire-trésorière: Eve Savard

INITIALES DU MAIRE
1066
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix

31ème jour du mois d'octobre 1994. Assemblée régulière du conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale et suivant le code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Antoine Therrien
Madame et Messieurs les conseillers: Maurice Harvey, Albert Boulianne, Odile Imbeault et Henri-Paul Chamberland.

Tous formant quorum.

Mme Eve Savard, Secrétaire-trésorière était aussi présente.

L'ordre du jour est accepté en prenant soin de laisser le varia ouvert.

RÉSOLUTION # 63-94

Il est proposé,
que les minutes du 9 septembre 1994 soit acceptés tel que présentés.

Acceptés à l'unanimité

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR ACCEPTATION

5619	Aspro-Témis inc.	Pose d'asphalte sur la rue Leclerc	9686.18
5620	Eve Savard	Semaine se terminant le 16 septembre 1994	240.51
5621	Eve Savard	1 voyage à Clermont	48.00
5622	Daniel Asselin	26 heures de maintenance	171.74
5623	Roméo Therrien	2 heures + 2 voyages à 10.00	34.00
5624	Albert Dallaire	24 heures de maintenance	174.72
5625	Eve Savard	Semaine se terminant le 23 septembre 1994	240.51
5626	Eve Savard	Semaine se terminant le 30 septembre 1994	240.51
5627	Antoine Boulianne	49.5 heures de maintenance	346.50
5628	Antoine Boulianne	30 jours de chlore	210.00
5629	Gîte entre mer et monts	4ième paiement contrat 94-0502	1397.80
5630	urbatique	Services professionnels	122.50
5631	Formulaires Ducharme	Achat de recueil de lois municipales	49.22
5632	Dicom Express	Courrier spécial	137.94
5633	Cabano Kinsway	Transport de pièces d'acqueduc	110.82
5634	Revenu Québec	Déductions	

5635	Centre de données fiscales	Déductions	
5636	Hydro-Québec	Eclairage public	372.00
5637	Garage St-Siméon	Cueillette des vidanges	824.21

RÉSOLUTION # 64-94

Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel queprésentés.

Accepté à l'unanimité

RÉSOLUTION # 65-94

Il est proposé par Odile Imbeault,
secondé par Maurice Harvey,

qu'une demande soit fait à Hydro-Québec pour avoir un montant d'argent pour l'asphaltage de la rue des Loisirs.

Accepté à l'unanimité

RÉSOLUTION # 66-94

Il est proposé par Maurice Harvey,
secondé par Odile Imbeault,

que la demande pour les travaux d'infrastructure de la Municipalité de Baie Ste-Catherine soit accepté et que les doccuments pertinents soient envoyés au Gouvernement et aux députés.

Que le conseil Municipal s'engage à réaliser les investissement additionnels au-dela du seuil minimal annuel d'immobilisation calculé pour la Municipalité.

Accepté à l'unanimité

RÉSOLUTION # 67-94

Il est proposé par Odile Imbeault,
secondé par Albert Boulianne,

Que Madame Eve Savard soit autorisée à aller à Québec le 13 octobre 1994 pour une journée de formation.

Accepté à l'unanimité

RÉSOLUTION # 68-94

Il est proposé par Albert Boulianne,
secondé par Odile Imbeault,

Qu'une limite de vitesse de 50 km/h soit encore demandé au Ministère des transports en partant de l'entrée du village jusqu'au quai de la traverse.

Que les lignes de dépassement en partant du Marché Hovington en allant vers l'Hôtel Saguenay soit enlevé.

Qu'une copie conforme soit envoyé au Sergent Ringuette de la Sureté du Québec de La Malbaie.

Accepté à l'unanimité

RÉSOLUTION # 69-94

Il est proposé par Maurice Harvey,
secondé par Albert Boulianne

Qu'un dons de 100.00 $ soit donné à la Fabrique St-Firmin pour son souper paroissial.

Accepté à l'unanimité

RÉSOLUTION # 70-94

Il est proposé par Henri-Paul Chamberland,
secondé par Albert Boulianne,

Que le contrat de vidanges soit donné à Madame Claudine Therrien pour une période de 3 ans au montant global de 27000.00 $.

Accepté à l'unanimité

RÉSOLUTION # 71-94

Il est proposé par Odile Imbeault,
secondé par Henri-Paul Chamberland,

Que le contrat de neige soit donné à Madame Claudine Therrien pour une période de 3 ans au montant global de 36000.00 $.

INITIALES DU MAIRE
1069
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Accepté à l'unanimité

RÉSOLUTION # 72-94

Il est proposé par Odile Imbeault,
secondé par Maurice Harvey,

Que Monsieur Albert Boulianne soit nommé pour veiller à ce que la rue Leclerc soit bien entretenu cet hiver.

Accepté à l'unanimité

RÉSOLUTION # 73-94

Il est proposé par Albert Boulianne,
secondé par Odile Imbeault,

Qu'un dons de 200.00 $ soit donné au comité de développement pour l'atelier des tous petits.

Accepté à l'unanimité

L'assemblée s'est terminée à 20 h 20

Maire: Maurice Harvey

Secrétaire-trésorière: Lise Savard

//

INITIALES DU MAIRE
1070
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix

7ième jour du mois de novembre 1994. Assemblée régulière du conseil Municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 19h00 et suivant le code de la province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Maire Antoine Therrien
Mesdames et messieurs les conseillers: Maurice Harvey, Albert Boulianne, Odile Imbeault, Henri-Paul Chamberland, Gisèle Dallaire et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Mme Eve Savard, Secrétaire-trésorière était aussi présente.

RÉSOLUTION # 74-94

Il est proposé,
que les minutes du 3 octobre 1994 soient acceptés tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR ACCEPTATION

5638	Fabrique St-Firmin	Dons pour souper parroissial	100,00 $
5639	Comité de développement	Dons pour l'atelier des tout-petits	200,00
5640	Aspro-Témis	Pose d'asphalte sur la rue Poitras	279,18
5641	Eve Savard	Sem. se terminant le 7 octobre 1994	240,51
5642	Eve Savard	1 voyage à Québec (500 km)	150,00
5643	Eve Savard	Sem. se terminant le 14 octobre 1994	240,51
5644	Eve Savard	Dépenses pour voyage à Québec	105,42
5645	Eve Savard	Sem. se terminant le 21 octobre 1994	240,51
5646	Joseph Laprise	Avis public	13,43
5647	Daniel Asselin	10 heures de maint.(bornes fontaines)	72,80
5648	Eve Savard	Sem. se terminant le 28 octobre 1994	240,51
5649	Julien Savard	6 heures de maintenance	43,68
5650	Eve Savard	Sem. se terminant le 4 novembre 1994	240,51
5651	Antoine Therrien	2e versement de rémunération(maire)	1740,44
5652	Maurice Harvey	2e versement de rémunération(conseiller)	580,43
5653	Albert Boulianne	2e versement de rémunération(conseiller)	580,43
5654	Odile Imbeault	2e versement de rémunération(conseiller)	580,43
5655	Henri-Paul Chamberland	2e versement de rémunération(conseiller)	580,43
5656	Gisèle Dallaire	2e versement de rémunération(conseiller)	580,43
5657	Raymond Savard	2e versement de rémunération(conseiller)	580,43

5658	Antoine Boulianne	31 jours de chlore(pment final)	217,00
5659	Garage St-Siméon	Cueillette des vidanges	824,21
5660	Laberge, Guérin et Ass.	Arpentage sur parking de la Mun.	782,58
5661	Ministre des Finances	Service de la Police	2735,00
5662	Les Pétroles Irving	Huile à chauffage	289,16
5663	Hydro-Québec	Eclairage Public	372,00
5664	Bell Canada	Téléphone	141,64
5665	Revenu Québec	Déductions	236,11
5666	Centre de données fiscales	Déductions	192,57
5667	Westburne Québec	Pièces d,acqueduc	331,58
5668	Antoine Boulianne	43 heures de maintenance	326,90
		TOTAL:	13838,83

RÉSOLUTION # 75-94

Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité

RÉSOLUTION # 76-94

Il est proposé par Henri-Paul Chamberland
secondé par Odile Imbeault

que Monsieur Maurice Harvey soit nommé pro-maire pour une période de 3 mois.

Accepté à l'unanimité

RÉSOLUTION # 77-94

Il est proposé par Gisèle Dallaire
secondé par Maurice Harvey,

que la démission de Monsieur Antoine Boulianne soit accepté tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité

INITIALES DU MAIRE
1072
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

RÉSOLUTION # 78-94

Il est proposé par Maurice Harvey,
secondé par Albert Boulianne,

que monsieur Pierre Lacelle soit engagé pour les fonctions suivantes:

- **Maintenance générale**
- **Chlore**
- **Garde-Feu**
- **Inspecteur Municipal**

Cette entente de travail s'étend du 1er novembre 1994 au 1er mai 1995. Ce contrat sera renouvelable en mai 1995.

Le travail consiste à occuper les tâches énumérés ci-dessus.

La rémunération est de 7,00 $ de l'heure. Ce salaire est assujetti aux déductions à la source pour les fonctions de maintenance générale et de l'inspection municipale. Ce travail est à temps partiel.

Accepté à l'unanimité

RÉSOLUTION # 79-94

Il est proposé par Albert Boulianne,
secondé par Maurice Harvey,

qu'une demande soit fait à Hydro-Québec pour poser 2 lumières sur la rue Leclerc.

Accepté à la Majorité

SONT POUR:
- **Maurice Harvey**
- **Albert Boulianne**
- **Odile Imbeault**
- **Gisèle Dallaire**
- **Raymond Savard**

SONT CONTRE:
- **Henri-Paul Chamberland**

INITIALES DU MAIRE
1073
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

RÉSOLUTION # 80-94

Il est proposé par Raymond Savard,
secondé par Odile Imbeault,

Qu'une demande d'appui soit demandé au Parc marin du Saguenay dans le cadre des travaux d'infrastructure de notre municipalité.

Accepté à l'unanimité

RÉSOLUTION # 81-94

Il est proposé par Gisèle Dallaire,
secondé par Henri-Paul Chamberland,

Que la Municipalité accepte la fermeture du bureau de poste le samedi à condition que ces heures soient rapatriées dans la semaine.

Accepté à l'unanimité

RÉSOLUTION # 82-94

Il est proposé par Albert Boulianne,
secondé par Gisèle Dallaire,

Que Monsieur Pascal Gaudreault soit nommé responsable de la bibliothèque municipale.

Accepté à l'unanimité

Mme Gisèle Dallaire quitta son poste à 19h45

L'assemblée s'est terminée à 19h50

Maire: Maurice H. Kavanagh

Secrétaire-trésorière: Eve Savard

//

INITIALES DU MAIRE
1074
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix

15 novembre 1994. Assemblée spéciale du conseil municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle municipale à 18h45.

Sont présents: Monsieur le maire Antoine Therrien
Mesdames et messieurs les conseillers: Maurice Harvey, Albert Boulianne, Odile Imbeault, Henri-Paul Chamberland, Gisèle Dallaire et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Les conseillers et le maire sont tous présents et renoncent à l'avis de convocation.

Mme Eve Savard, secrétaire-trésorière était aussi présente.

RÉSOLUTION # 83-94

ATTENDU QUE **l'industrie touristique représente la base de notre économie locale et qu'en dehors de la période estivale, comprise entre les vacances des travailleurs de l'industrie de la construction, vers la mi-juillet et la Fête du Travail ou le retour en classe des étudiants, au début septembre, soit environ deux mois ou huit semaines, celle-ci est pratiquement inexistante si l'on se fie à l'obligation qu'ont les propriétaires de commerces reliés à cette industrie de cesser entièrement ou de restreindre de beaucoup leurs activités;**

ATTENDU QUE **la majorité des travailleurs de notre région oeuvrent dans cette industrie et ne travaillent que d'une manière saisonnière;**

ATTENDU QUE **ces travailleurs ne font guère plus de dix semaines dans ce domaine et qu'ils ont en vue de recevoir des prestations d'assurance-chômage;**

ATTENDU QUE **les salaires versés dans ce domaine d'activités se maintiennent très près du "salaire minimum";**

ATTENDU QUE **ces travailleurs retirent donc des prestations d'assurance-chômage dont le montant est équivalent à celui du "bien-être social";**

ATTENDU QUE **dans notre région (16), le Centre-Nord du Québec, un travailleur bénéficiant de treize semaines assurables ne peut recevoir des prestations d'assurance-chômage que pour une période maximale de vingt-quatre semaines;**

Formules Municipales Enr., Farnham (Québec) - no 145-MST

INITIALES DU MAIRE
1075
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

ATTENDU QUE dans les régions voisines à la nôtre:
- 25 Nord du Québec
- 25 Nord-Ouest du Québec

un travailleur n'a besoin que de douze semaines assurables pour bénéficier de prestations d'assurance-chômage et ce pour une période de trente-deux semaines, soit huit de plus que les localités de:
- Baie Ste-Catherine
- St-Siméon Paroisse
- St-Siméon Village
- Sagard
- St-Fidèle
- Cap-à-l'Aigle, etc...

qui sont pourtant très apparentées à celles composant les régions ci-haut mentionnées, comme:
- Tadoussac
- Sacré-Coeur
- Petit-Saguenay
- Anse-St-Jean, etc...

celles-ci subsistant aussi grâce, en majeure partie, à l'industrie touristique saisonnière;

ATTENDU QU' il est tout à fait logique que nos travailleurs puissent bénéficier des mêmes avantages;

ATTENDU QUE selon un récente "étude statistique maison", si rien de concret n'est réalisé d'ici très peu de temps, environ 55 % des chômeurs des localités ci-haut mentionnées devront avoir recours, pour survivre, à des prestations de "bien-être social", dès le début de mars 1995;

ATTENDU QUE l'économie de notre région serait grandement ébranlée par cette situation;

ATTENDU QUE cette situation aurait aussi des impacts très néfastes du côté "psychosocial" de notre population en accentuant les points suivants:
- vols
- effraction
- crimes contre la personne
- violence conjugale
- problèmes en milieu familial entraînant des complications du côté scolaire
- etc...;

ATTENDU QUE nos employeurs vont devoir eux-aussi faire face à de très graves problèmes, comme entre autre, une pénurie des travailleurs, ces derniers recherchant plutôt des emplois donnant droit à un plus grand nombre de semaines assurables ou tout simplement en demeurant prestataire du "bien-être social" puisque même en travaillant treize semaines, ils ne pourraient être éligibles de nouveau à des prestations d'assurance-chômage qu'avec vingt semaines assurables puisqu'ils devraient s'inscrire à titre de "nouveaux prestataires";

ATTENDU QUE ce facteur aurait de très graves incidences sur le "travail au noir";

INITIALES DU MAIRE
1076
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

ATTENDU QUE l'exode des jeunes que nous vivons en ce moment ne ferait que s'accentuer davantage tout en touchant aussi les personnes plus âgées;

ATTENDU QUE cet exode, en plus d'affecter nos localités, ne serait pas nécessairement bénéfique pour les pour les plus grands centre urbains;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Maurice Harvey,
secondé par Gisèle Dallaire,

de prier notre Député fédéral de Charlevoix, M. Gérard Asselin, de se faire le porte-parole de notre région en demandant au Ministre responsable du régime d'assurance-chômage de modifier les normes s'appliquant à notre secteur, pour que nos travailleurs puissent bénéficier des mêmes avantages que les localités situées à notre porte, soit:

- **Tadoussac**
- **Sacré-Coeur**
- **Petit-Saguenay**
- **Anse-St-Jean**
- **Rivière-Éternité**
- **Etc...**

qui se veulent comparables à la nôtre.

Maurice Harvey
Est Savard, sec.-trés.

Accepté à l'unanimité

Assemblée terminée à 19h00

INITIALES DU MAIRE
1077
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix

5ième jour du mois de décembre 1994. Assemblée régulière du conseil Municipal tenue à l'endroit habituel des séances et suivant le code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Pro-Maire, Maurice Harvey
Madame et Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Odile Imbeault, Henri-Paul Chamberland et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Mme Eve Savard, sec.-trés. était aussi présente.

L'ordre du jour est accepté en prenant soin de laisser le varia ouvert.

RÉSOLUTION # 84-94

Il est proposé,
que les minutes du 7 novembre et du 15 novembre 1994 soient acceptées tel que lecture faite.

Accepté à l'unanimité

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR ACCEPTATION

5669	Antoine Boulianne	1 voyage à l'Hôpital	42,00
5670	Boivin et Gauvin	Matériel pour pompiers	2245,66
5671	Gîte entre mer et Monts	Dernier paiement Ct. 94-0502	1397,80
5672	Antoine Therrien	Remboursement 2 actes notariés au bur. d'enr.	34,00
5673	Eve Savard	Sem. se terminant le 11 novembre 1994	240,51
5674	Comité des pompiers de B.S.C.	11 heures de services rendus	77,00
5675	Bruno Harvey inc.	Conversion au sodium	9667,89
5676	Pierre Lacelle	Sem. du 28 au 11 nov. 1994	143,50
5677	Maheu et Lauzière arpenteurs	Arpentage sur la rue Leclerc avec bornes	752,00
5678	MRC de Charlevoix-Est	Mise à jour du rôle Foncier	419,50
5679	Bell Canada	Téléphone	208,02
5680	Eve Savard	Sem. se terminant le 18 novembre 1994	240,51
5681	Pierre Lacelle	Achat de matériaux chez Réno-Dépôt	272,35
5682	Joseph Laprise	Achat de timbres	50,00
5683	Eve Savard	Sem. se terminant le 25 novembre 1994	240,51
5684	Eve Savard	Sem. se terminant le 2 décembre 1994	240,51
5685	Pierre Lacelle	68 hrs(sem du 14 nov au 2 déc.)	439,83

INITIALES DU MAIRE
1078
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

5686	Maurice Harvey	1 voyage à La Malbaie + dépenses	62,00
5687	Imprimerie de Charlevoix	Fournitures	77,55
5688	Albert Boulianne	Brunch au Manoir Charlevoix	30,00
5689	Garage St-Siméon	Travaux au dépotoir	1137,69
5690	Les Pétroles Irving	Huile à Chauffage	73,22
5691	Coop Sacré-Coeur	Accessoires Voirie + rénov. Salle mun.	448,06
5692	S.Q.U.A.E.	Services Professionnels	285,24
5693	Pièces d'autos Deschênes	Fournitures	300,61
5694	Annulé	Annulé	
5695	J.A. Guérin et Fils	Achat de nono + ZIP	27,20
5696	Dicom Express	Courrier Spécial	52,54
5697	MRC de Charlevoix-Est	Mise à jour du rôle Foncier	2845,14
5698	Revenu Québec	Déduction	354,91
5699	Centre de données Fiscales	Déductions	211,65
5700	Pierre Lacelle	30 jours de chlore	210,00
5701	Claudine Therrien	Cueillette des vidanges	675,00
5702	Claudine Therrien	Enlèvement de la neige	1800,00
5703	Centre Hospitalier de Charlevoix	Analyse d'eau	69,65
5704	Marie-Anna Asselin	Entretien Salle Municipale	310,00
5705	Daniel Asselin	4 h. de Maint. (cabane à Chlore)	29,12
		TOTAL:	**25711,17**

Formules Municipales Enr., Farnham (Québec) - no 145-MST

RÉSOLUTION # 85-94

Il est proposé,
que les comptes soient acceptés et payés tel que présentés.

Accepté à l'unanimité

RÉSOLUTION # 86-94

Il est proposé par Henri-Paul Chamberland,
secondé par Albert Boulianne,

qu'une copie de la lettre du Ministère des transports ainsi que la lettre de la Municipalité soit envoyé au Député Rosaire Bertrand pour faire avancer le dossier concernant la limite de vitesse et la zone de dépassement.

Acccepté à l'unanimité

RÉSOLUTION # 87-94

Il est proposé par Henri-Paul Chamberland,
secondé par Odile Imbeault,

que la **RÉSOLUTION # 79-94** soit rectifiée par cette résolution: qu'une lumière de rue soit posée à la fin de la rue Leclerc.

Accepté à la majorité
- M. Albert Boulianne s'est abstenu

INITIALES DU MAIRE
1079
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

RÉSOLUTION # 88-94

Il est proposé par Odile Imbeault,
secondé par Henri-Paul Chamberland,

qu'un article 25 soit demandé poru que des travaux d'infrastructure sur la rue Leclerc soient faits:

- **Fossès**
- **Egoûts pluvial**
- **Trottoirs**
- **Etc...**

Accepté à l'unanimité

RÉSOLUTION # 89-94

Il est proposé par Odile Imbeault
secondé par Raymond Savard

que les taxes impayés soient envoyés à la MRC pour fin de vente de taxe à la date qui sera fourni par la MRC.

Accepté à l'unanimité

RÉSOLUTION # 90-94

Il est proposé par Raymond Savard
secondé par Henri-Paul Chamberland,

que le dépôt du Budget 1995 soit retardé au 11 janvier 1995.

Accepté à l'unanimité

L'assemblée s'est terminée à 20h20.

Maire Maurice D'Amour

Sec.-trés. Eve Savard

//

INITIALES DU MAIRE
1080
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix

9ième jour du mois de Janvier 1995. Assemblée régulière du conseil Municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle Municipale et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Pro-Maire Maurice Harvey
Mesdames et Messieurs les conseillers: Albert Boulianne, Odile Imbeault, Henri-Paul Chamberland, Gisèle Dallaire et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

Mme Eve Savard, sec.-trés. était aussi présente.

RÉSOLUTION # 01-95

Il est proposé,
que les minutes du 5 décembre 1994 soient acceptés tel que lecture faite.

accepté à l'unanimité

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR ACCEPTATION

5706	Hydro-québec	Eclairage Public	476,48
5707	Eve Savard	Sem. se terminant le 9 déc. 94	240,51
5708	Association des handicapés	Fête de Noël	27,00
5709	Eve Savard	Sem. se terminant le 16 déc. 94	240,51
5710	Eve Savard	Sem. se terminant le 23 déc. 94	240,51
5711	Eve Savard	Sem. se terminant le 30 déc. 94	240,51
5712	Pierre Lacelle	Sem du 3/12 au 23/12/94 (56.5hrs)	372,03
5713	Eve Savard	Sem. se terminant le 6 janvier 1995	240,51
5714	Pierre Lacelle	31 jours de chlore	217,00
5715	Claudine Therrien	Enlèvement de la Neige	1800,00
5716	Claudine Therrien	Cueillette des vidanges	675,00
5717	assurances welleston Bouchard	suspendu	
5718	Assurances Welleston Bouchard	suspendu	
5719	Assurances Welleston Bouchard	suspendu	
5720	Biblio	Quote-part	795,82
5721	Assurances Welleston Bouchard	suspendu	
5722	Assurances Welleston Bouchard	suspendu	
5723	Annulé		
5724	Assurances Welleston Bouchard	suspendu	
5725	Annulé		
5726	Laberge, Guérin et Ass.	Arpentage réseau aquatique	472,91
5727	Hydro-Québec	Bâtisse Chlore	66,55

Formules Municipales Enr., Farnham (Québec) - no 145-MST

INITIALES DU MAIRE
1081
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

5728	Les pétroles Irving	Huile à chauffage	208,60
5729	Hydro-Québec	Salle Municipale	14,72
5730	Imprimerie de charlevoix	Fournitures	220,51
5731	Bell Canada	Téléphone	96,10
5732	Entr. Lucien Dufour	Nivelage N.-D. de l'espace + loisirs	547,04
5733	Revenu Québec	Déductions	320,93
5734	Centre de données fiscales	Déductions	304,23

RÉSOLUTION # 02-95

Il est proposé,

que les comptes soient payés et acceptés à l'exclusion des 6 chèques de Welleston Bouchard.

Accepté à l'unanimité

RÉSOLUTION # 03-95

Il est proposé par Henri-Paul Chamberland
secondé par Albert Boulianne,

qu'un directeur de Bell Canada soit demandé pour venir nous rencontrer concernant l'éclairage pour N.-D. de l'Espace.

Accepté à l'unanimité

RÉSOLUTION # 04-95

Il est proposé par Odile Imbeault
secondé par Gisèle Dallaire,

que les travaux d'infrastructure qui étaient prévus poru 1994 soient remis au début mars 1995.

Accepté à l'unanimité

RÉSOLUTION # 05-95

Il est proposé par Henri-Paul Chamberland
secondé par Odile Imbeault,

que la demande de dons de la CO-OP de travail récréo-touristique de Baie Ste-Catherine soit refusé considérant que la Municipalité a adopté une résolution auparavant refusant de donner des dons sauf pour la Fabrique St-Firmin.

Accepté à l'unanimité

INITIALES DU MAIRE
1082
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

RÉSOLUTION # 06-95

Il est proposé par Odile Imbeault,
secondé par Henri-Paul Chamberland,

que dorénavant, tout vendeur itinérents qui viendra sur le territoire de la Municipalité et plus précisément sur le quai de la traverse sera renvoyé catégoriquement sauf pour les étudiants de la Municipalité de Baie Ste-Catherine qui devront, auparavant obtenir un permis de la Municipalité.

Accepté à l'unanimité

- Qu'une copie soit envoyé au Ministère des transports et à la Sûreté du Québec.

L'assemblée a été ajournée au 11 janvier 1995.

//

Province de Québec

Municipalité de Baie Ste-Catherine
Baie Ste-Catherine,
Charlevoix.

11ième jour du mois de Janvier 1995. Continuation de l'assemblée régulière du conseil Municipal tenue à l'endroit habituel des séances, soit dans la salle Municipale et suivant le Code de la Province de Québec.

Sont présents: Monsieur le Pro-Maire Maurice Harvey
Mesdames et Messieurs les Conseillers: Albert Boulianne, Odile Imbeault, Henri-Paul Chamberland, Gisèle Dallaire et Raymond Savard.

Tous formant quorum.

RÉSOLUTION # 07-95

CONSIDÉRANT QUE le dépôt du budget doit être déposé en assemblée spéciale seulement;

CONSIDÉRANT QU'un avis public de 8 jours doit être envoyé pour le dépôt du budget.

CONSIDÉRANT QUE la date limite pour le dépôt du budget était le 11 janvier 1995.

en conséquence, il est proposé par Odile Imbeault,
secondé par Henri-Paul chamberland

que le dépôt du budget 1995 soit retardé au 31 janvier 1995.

Accepté à l'unanimité

Formules Municipales Enr., Farnham (Québec) - no 145-MST

Ce livre n'est disponible que pour consultation numérique que sur le site Internet de la Municipalité. Également disponible en copie papier à la bibliothèque municipale. Pour une reproduction, veuillez vous adresser au bureau municipal.

Demeure la propriété intellectuelle de la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine.